

CEMOTEV
Centre d'études sur la
mondialisation, les conflits,
les territoires et les vulnérabilités



Evaluation de projets cofinancés par YCID au Sénégal

Rapport final d'évaluation

**Petits projets agricoles à l'échelle
communautaire, à Ndem (Diourbel) et
Nianiar (Thiès)**



Année 2017-2018

Sommaire

Contexte de l'évaluation.....	3
Projet 1 : Appui aux pratiques maraîchères agro-écologiques à Ndem.....	3
Présentation du projet.....	3
Analyse « pertinence-cohérence-efficacité-efficienc-pérennité ».....	5
1-Pertinence.....	5
2-Cohérence.....	9
3-Efficacité.....	11
4-Efficienc.....	13
5-Pérennité.....	14
Recommandations.....	15
Tableau de bonne réalisation.....	16
Qualité de la mise en œuvre de la Charte yvelinoise pour la qualité des projets de coopération internationale.....	18
Projet 2 : Jardin maraîcher à Nianiar.....	21
Présentation du projet.....	21
Analyse « pertinence-cohérence-efficacité-efficienc-pérennité ».....	22
1-Pertinence.....	22
2-Cohérence.....	24
3-Efficacité.....	25
4-Efficienc.....	27
5-Pérennité.....	30
Facteurs de réussite et d'échec.....	31
1-Facteurs d'échec.....	31
2-Facteurs de réussite.....	32
Recommandations.....	32
Qualité de la mise en œuvre de la Charte yvelinoise pour la qualité des projets de coopération internationale.....	33
Annexes.....	35
Annexe n°1 : Données sur les récoltes à Nianiar.....	35
Annexe n°2 : Parties prenantes.....	36
Annexe n°3 : Localisation des projets.....	37

Contexte de l'évaluation

La coopération décentralisée est la composante majeure de l'action extérieure des collectivités locales. Le conseil départemental des Yvelines a mis en place des accords de coopération décentralisée avec des collectivités issues de sept pays (Bénin, République du Congo, Liban, Mali, Maroc, Sénégal et Togo). Le Groupement d'intérêt public Yvelines coopération internationale et développement (YCID), créé en mars 2015, est chargé de la politique yvelinoise de coopération internationale. Cette coopération internationale, comprend la coopération décentralisée, le soutien aux acteurs yvelinois et la promotion de la coopération. YCID (et auparavant le conseil général) finance donc des projets de développement dans les sept pays suscités.

Afin de piloter au mieux la politique départementale, ces projets doivent faire l'objet d'évaluations. Dans cette optique, YCID et le Cemotev (Centre d'Etudes sur la Mondialisation, les conflits, les Territoires et les Vulnérabilités) de l'UVSQ (Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines) ont signé un partenariat, afin que les étudiants du M1 SES (Sciences économiques et sociales) et du M2 ETADD (Economie théorique et appliquée du développement durable) de l'UVSQ effectuent chaque année une évaluation ex-post sur trois lots de projets financés par YCID.

C'est dans ce cadre que notre binôme est chargé d'évaluer deux projets agricoles au Sénégal, dans les régions de Diourbel et de Thiès. Cette évaluation s'effectuera selon trois axes : l'analyse « pertinence-cohérence-efficacité-effizienz-pérennité », le tableau de bonne réalisation (qui vise à comparer des éléments issus du rapport final transmis par l'association porteuse du projet avec les constats effectués lors de la mission de terrain) et la qualité de la mise en œuvre de la Charte yvelinoise pour la qualité des projets de coopération internationale.

Nous avons débuté notre travail sur les projets, lors de la phase de réponse à l'appel d'offre, qui s'est déroulée d'octobre à décembre 2017. La deuxième phase fut celle de la préparation à la mission de terrain. Cette phase s'est terminée par l'envoi d'un document préparatoire à la mission. Dans ce cadre, nous avons rencontré les responsables des associations yvelinoises soutenues par Ycid, à savoir Hélène Géralt et Sylvie Charier, de Solidarité Ndem France, pour le premier projet et Marc Pourrier, de l'Association Afrique, pour le second projet. La mission de terrain s'est déroulée du 22 avril 2018 au 2 mai, nous avons pu consacrer quatre jours à l'évaluation de chaque projet. Afin de mener à bien cette évaluation, nous avons pu nous appuyer sur des sources écrites (des rapports, des carnets de récolte, des factures, les budgets, etc.) fournies par les associations yvelinoises ou consultées au Sénégal, des entretiens avec les parties prenantes (le détail des parties prenantes et des personnes rencontrées figure en annexe) et l'observation des différents éléments des projets lors de la mission de terrain.

Projet 1 : Appui aux pratiques maraîchères agro-écologiques à Ndem

Présentation du projet

Ce projet a été mis en place dans le village de Ndem et ses environs (cf annexe). Le territoire concerné par le projet s'étend sur une vingtaine de kilomètres et compte environ 8 000 habitants. Dans le cadre de ce projet, un partenariat a été signé entre le conseil général des Yvelines et l'association Solidarité Ndem France. Cette dernière a décidé de soutenir l'ONG de Ndem dans son projet agro-écologique, qui est la première partie du programme « L'agroécologie au service des circuits courts et solidaires », dont la seconde partie est menée par l'association française Artisans du Monde (ADM). L'ONG de Ndem (créée en 1985 sous le nom d'Association des Villageois de Ndem) regroupe une quinzaine de villages, habités par les 8000 personnes citées plus tôt. Le soutien

de Solidarité Ndem France (SNF) au projet dure un an, à partir d'avril 2014 (même si SNF continue actuellement de soutenir l'ONG de Ndem dans d'autres projets), tandis que le programme « L'agroécologie au service des circuits courts et solidaires » débute en 2013 et dure trois ans. Dans le cadre de ce soutien, Solidarité Ndem France a versé une subvention d'équilibre de 38 450 € à l'ONG de Ndem (selon le budget que nous a transmis SNF). Le total des dépenses éligibles à une subvention yvelinoise s'élève à 26 830 €. Le financement du conseil général des Yvelines fut finalement de 10 872 €, soit 40,52 % des dépenses éligibles. Sur cette dernière somme, 10 372 € sont affectés aux actions au Sénégal et 500 € à une action de sensibilisation menée dans les Yvelines. La finalité du projet est « la souveraineté alimentaire du village en préservant les ressources naturelles par la mise en place de pratiques agro-écologiques au sein de la coopérative de maraîchers », selon les termes figurant dans la convention de partenariat entre le Conseil général des Yvelines et Solidarité Ndem France. Ainsi, le projet s'inscrit dans le cadre des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) – qui ont été remplacés depuis par les Objectifs du développement durable –, notamment les objectifs 1 (réduire l'extrême pauvreté et la faim) et 7 (assurer un environnement durable).

Le projet s'articule autour de quatre lieux, dont deux périmètres maraîchers. Le premier de ces périmètres, situé à Ndem, est un espace de maraîchage biologique (qui associe des parcelles cultivées selon des méthodes agro-écologiques, des arbres, des plantes médicinales et des plantes ornementales). Ce périmètre jouxte le jardin faune-flore (qui comprend divers espèces d'arbres, arbustes et plantes, ainsi que des enclos où sont présentes de nombreuses espèces, notamment avicoles). Cette partie du projet a connu plusieurs organisations : au départ, les terrains cultivés étaient collectifs, puis le projet s'est structuré autour de parcelles individuelles à partir d'octobre 2014, avant un retour à une exploitation collective. Lors de la période des parcelles individuelles, le périmètre était découpé en 8 parcelles, dont une servait à faire des expérimentations, une était consacrée à la pépinière et une n'était pas exploitée. La parcelle d'expérimentation servait notamment à essayer des techniques d'agro-foresterie, de préparation du sol, de fertilisants organiques et d'association de cultures. Plus récemment, jusqu'à l'hivernage 2017, six parcelles individuelles étaient cultivées (en sachant qu'il y avait en plus une parcelle en jachère et une parcelle commune), par quatre femmes et deux hommes. Sur ces six personnes, quatre étaient déjà présentes sur le périmètre lors de la précédente phase d'exploitation individuelle (à partir d'octobre 2014) : Penda Gueye, Coumba Diouf, Abdou Diaw et Buur Faye. Parmi ces six parcelles, une était partiellement consacrée à l'expérimentation. Les femmes venaient du daara (un groupe organisé par genre ou par âge, menant des actions religieuses – il s'agit d'une communauté mouride – et sociales) des femmes de Ndem, les hommes d'autres villages. La participation au périmètre a déclinée à cause des problèmes d'eau (les revenus dégagés n'étaient assez élevés pour faire face aux dépenses d'irrigation). Par ailleurs, on peut aussi noter que le système de goutte-à-goutte a été abandonné, du fait de la trop petite taille des parcelles cultivées et de la vulnérabilité du système face aux rongeurs. Après cet hivernage, une transition s'est engagée, désormais trois personnes s'occupent du maraîchage et du jardin faune-flore. Chiekh gère la partie végétale avec sa femme Aïcha (qui s'occupe également du versant pédagogique du jardin, avec notamment le Club nature). Buur Faye est lui chargé des animaux. Durant l'hivernage, les variétés cultivées sont traditionnelles et étaient déjà cultivées avant le projet. Il s'agit de l'arachide, des céréales (essentiellement le niébé – qui sert aussi de fourrage), du bissap et des courges. Cependant, ces produits ne sont pas du tout spécifiques au périmètre maraîcher et sont même surtout cultivés dans le reste du village. En contre-saison, le périmètre produit des salades, des tomates, des pépinières, du bissap, du piment, des poivrons et des oignons. En 2018, seules les salades ont été vendues (85 en février et 100 en mars, selon le carnet de culture de Cheick et Aïcha), à 100 Franc CFA (XOF) l'unité. Le jardin faune-flore accueille également des arbres fruitiers et des cotonniers (les ateliers du Centre des arts et métiers de Ndem produisent ensuite du textile grâce à ce coton).

Des animaux du jardin faune-flore



Le second périmètre est situé à Keur Potié (à environ 2 km de Ndem). Tout d'abord, on peut noter que, au moment de la signature du partenariat entre le Conseil général et SNF, le second périmètre maraîcher du projet devait être localisé à Ngaga Serere. Du fait d'un manque d'entente entre les parties prenantes, le projet a inclus à la place le périmètre de Keur Potié. 31 femmes y travaillent actuellement. L'organisation est différente de celle observée à Ndem. Le périmètre appartient ici au groupement de micro-crédit (qui rassemble les femmes du projet), tandis qu'à Ndem le terrain appartient à l'ONG de Ndem. Ce groupement a rapidement permis de régler les factures d'eau. Après une période de répartition du travail par tâche (compost, pépinière, etc.), le travail est devenu collectif, avec des groupes de travail de 5 personnes mais sans répartition des tâches. Les variétés cultivées dans le périmètre sont la salade, la tomate, le piment, le bissap, l'oignon, l'aubergine et le manioc, tandis que les cultures d'hivernage sont pratiquées en dehors du périmètre. Pour faire face aux attaques des rongeurs, les murs délimitant le périmètre ont été surélevés récemment, au début de ce mois d'avril. Le problème principal des bénéficiaires à Keur Potié est le prix de l'eau, qui est plus élevé qu'à Ndem (125 XOF/m³, contre 100 XOF/m³ à Ndem). Cela entraîne une réduction des surfaces cultivées. Afin de parer à ce problème, les femmes prévoient de raccorder le puits avec une pompe solaire, des analyses de l'eau du puits étaient en cours lors de notre visite. Nous avons appris par SNF (qui souhaite soutenir ce projet) le 25 mai que les résultats de l'analyse venaient d'être connus et que l'eau était bien utilisable. Quand la pompe sera installée (d'ici l'automne prochain, nous a précisé Bernard Fert, un des responsables de SNF), un système de goutte-à-goutte pourra être utilisé. Enfin, comme à Ndem, les cultivatrices ont ici recours à des pratiques agro-écologiques, avec notamment du compost et des arbres fertilisateurs (dont les plants viennent de Ndem).

Le projet inclus également à Ndem une zone de transformation de produits agricoles. Actuellement, 7 femmes y travaillent, dont trois habitent à Keur Potié (et participent toujours au périmètre maraîcher de Keur Potié). Les matières premières agricoles (mangues, gingembre, bissap, tamarin, ditakh) utilisées étaient au départ en majorité cultivés à Ndem, ce n'est plus le cas. Les parties prenantes nous ont indiqué qu'ils avaient pour objectif de créer un véritable circuit économique, en permettant au périmètre maraîcher et au jardin faune-flore d'alimenter de nouveau l'atelier de transformation.

Analyse « pertinence-cohérence-efficacité-efficienc-pérennité »

1-La pertinence

Le critère de la pertinence vise à établir le degré de correspondance entre le projet et les besoins des populations définis par les différents documents cadrant la politique agricole sénégalaise. Plus

précisément, selon de guide de l'évaluation publié par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), la pertinence peut être évaluée à l'aune de la « *conformité avec les orientations générales du ministère* ». Ces orientations peuvent être représentées par les engagements internationaux du pays (y compris au niveau régional, dans notre cas l'Afrique de l'Ouest), les programmes nationaux et les programmes menées par les collectivités locales. Afin d'identifier les besoins, nous passons en revue les différents documents de cadrage sur les politiques agricoles. Dans un deuxième temps, nous évaluons les objectifs du projet par rapport à ces besoins.

Le premier de ces documents est le Document cadre de partenariat (DCP) 2013-2017 entre la France et le Sénégal, signé le 12 septembre 2013. Ce DCP met en avant trois « secteurs de concentration » (c'est-à-dire les priorités de la politique commune), dont le premier est le développement durable. Ce premier secteur de concentration est lui-même divisé en quatre axes. Parmi ceux-ci, les activités agricoles sont particulièrement reliées à l'axe « Appuyer l'agriculture et la gestion durable des ressources naturelles » (axe n°1), ainsi qu'à celui « Contribuer au renforcement des infrastructures d'accès à l'eau et à l'assainissement » (axe n°4), même si le DCP se concentre – pour ce point – sur les zones urbaines. L'axe n°1 doit permettre d'atteindre deux objectifs principaux, fixés par le Cadre d'intervention sectorielle de l'AFD (Agence française pour le développement) : la sécurité alimentaire (qui désigne une situation où une population a accès à une nourriture en quantité et en qualité suffisantes pour « mener une vie saine et active », selon la Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale de 1996) et « la résilience des populations rurales parmi les plus vulnérables du Sénégal ». D'autres objectifs ont fixés par cet axe : la réduction de la pauvreté et la sécurisation des revenus, l'amélioration de la fertilité des sols, l'inclusion des femmes et des jeunes, la hausse des rendements de l'agriculture pluviale, la résilience des systèmes agricoles et la transparence des transactions foncières. Une partie de l'axe concerne les communautés rurales (devenues des communes suite à la loi du 28 décembre 2013), qui doivent accélérer le développement des zones rurales et accompagner les investissements privés. L'axe n°4 se concentre sur l'accès à l'eau potable pour les populations, en mettant en avant les problèmes d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales.

L'Ecowap (Economic Community of West Africa States Agricultural Policy) est la politique agricole régionale ouest-africaine, adoptée en 2005 par la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest), une organisation intergouvernementale à laquelle appartient le Sénégal. Cette politique est composée du PRIA (Programme régional d'investissements agricoles) et des PNIA (Programme national d'investissements agricoles) de chaque pays membre. Le PRIA, valable pour l'ensemble des pays de la CEDEAO, fixe trois objectifs : le développement des productions clés pour la souveraineté alimentaire, à savoir le riz, le manioc, le maïs et les produits d'origine animale, y compris les produits halieutiques (qui ne concernent pas Ndem, qui n'est une zone ni littorale ni fluviale) ; l'émergence d'un environnement global facilitant le développement agricole ; un meilleur accès à l'alimentation pour les groupes les plus vulnérables. Le PNIA sénégalais, décliné en divers programmes pour la période 2009-2015, a pour objectif de diminuer la pauvreté rurale et d'impulser le développement socio-économique du pays en modernisant l'économie rurale. Le coût total des projets financés par le PNIA est de 2015,6 milliards de Franc CFA, soit 3,072 milliards d'euros.

La FAO mène des projets dans neuf pays africains (tous faisant partie de la CEDEAO, sauf la Mauritanie – qui en a fait partie jusqu'en 2000 – et la Tanzanie) dans le cadre du programme de gestion intégrée de la production et des déprédateurs. Quatre projets, qui sont des projets supranationaux, concernent l'ensemble du Sénégal. Le « Programme tout ACP relatif au produits de base agricoles y compris le coton », qui a bénéficié de 11,25 millions d'euros (pour quatre pays) entre 2007 et 2011, avait pour objectif de baisser la vulnérabilité des agriculteurs les plus pauvres,

tout en assurant des gains de productivité pour la filière coton, une meilleure soutenabilité environnementale et une amélioration sanitaire pour les cultivateurs. L'« Initiative pour l'amélioration de la production de riz en Afrique de l'Ouest », mise en œuvre entre 2010 et 2013 dans cinq pays, a été conçue comme une réponse à la crise alimentaire de 2007-2008. Cette initiative se concentre sur les semences (y compris sur la question de la qualité de ces semences) et des techniques culturales, avec pour objectif d'augmenter à la fois les quantités produits et la qualité du riz récolté. Il s'agit donc d'un enjeu de sécurité alimentaire. Le « Programme sous-régional de formation participative en gestion intégrée de la production et des déprédateurs (GIPD) à travers les champs écoles des producteurs », dont la deuxième phase s'est déroulée entre 2006 et 2011, avait pour but de diminuer l'usage des pesticides (en particulier les plus toxiques) et d'augmenter la qualité des semences utilisées. Enfin, le projet « Appuyer la compétitivité et l'intensification durable des filières cotonnières africaines par le développement des capacités en matière de gestion intégrée de la production et des déprédateurs (GIPD) », mis en place sur la période 2013-2016 dans cinq pays, vise à faire chuter l'usage des pesticides par la filière coton et à augmenter les revenus des agriculteurs.

Fin 2013, le Sénégal a lancé le Pracas (Programme d'accélération de la cadence de l'agriculture sénégalaise). Trois objectifs sont fixés : la sécurité alimentaire et la réduction du déficit commercial (via une hausse de la production agricole locale permettant de réduire les importations alimentaires), le développement de filières agricoles à haute valeur ajoutée et compétitives, stimuler l'économie rurale tout en préservant les équilibres socio-économiques. Pour la période 2014-2017, les filières mises en avant sont le riz, l'oignon, l'arachide et le maraîchage de contre-saison. Le programme détaille également plusieurs stratégies visant à atteindre les objectifs, celles-ci pouvant concerner les quatre filières ou être spécifiques à l'une d'entre elles, et des mesures destinées à accompagner les agriculteurs (mécanismes de financement, gestion durable des terres, autonomie socio-économique des femmes, assurance, etc.). Certaines mesures sont centrées sur les populations les plus vulnérables, avec pour objectif de diminuer la vulnérabilité et d'augmenter la résilience de ces groupes.

Le principal enjeu de l'agriculture sénégalaise, qui est fixé par le DCP, la FAO et le Pracas, est celui de la sécurité alimentaire. Pour sa part, le PRIA met en avant une notion qui est reliée à la sécurité alimentaire, à savoir la souveraineté alimentaire. Selon les ONG participant aux Forums sociaux mondiaux, la souveraineté alimentaire est « *le droit des peuples, des communautés et des pays de définir, dans les domaines de l'agriculture, du travail, de la pêche, de l'alimentation et de la gestion foncière, des politiques écologiquement, socialement, économiquement et culturellement adaptées à leur situation unique* ». Il s'agit en particulier du « *droit à des aliments sûrs, nutritifs et culturellement appropriés et aux moyens de les produire, et doivent avoir la capacité de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs sociétés* ». L'enjeu de souveraineté alimentaire suppose donc une certaine sécurité alimentaire (même si la question des quantités consommées est moins présente dans la souveraineté alimentaire) mais aussi une certaine autonomie vis-à-vis de l'extérieur (que ce soit au niveau des produits agricoles ou des intrants). Le DCP et le Pracas mettent également en lumière des besoins relatifs à la vulnérabilité, à la résilience et certaines parties de la population (les femmes et les jeunes). Les questions environnementales sont également importantes. Elles sont mises en évidence par le DCP, la FAO et le Pracas (qui parle notamment de la gestion durable des terres et des ressources naturelles, et de l'adaptation au changement climatique). Cependant, au-delà des objectifs environnementaux généraux (avec la référence au développement durable), ces documents mettent l'accent sur différents aspects des questions environnementales différentes : la fertilité des sols (pour le DCP), l'usage des pesticides (pour la FAO) et les ressources hydriques (surtout pour le Pracas, un peu pour le DCP – via notamment l'agriculture pluviale). Enfin, un consensus se dégage sur l'importance de la filière rizicole, mis en avant par le PRIA, la FAO et le

Pracas. Les autres productions agricoles mises en avant sont le manioc, le maïs, les produits d'origine animale, le coton, l'oignon, l'arachide et le maraîchage de contre-saison.

Même si la conception du projet n'élude pas la question de la sécurité alimentaire, la finalité du projet est plutôt la souveraineté alimentaire. Pour juger de l'impact du projet sur la souveraineté alimentaire, il faut repérer quels éléments de la production alimentaire dépendent de l'extérieur, et de quel(s) type(s) d'acteurs. La production de produits transformés est très dépendante de l'extérieur, puisque les matières premières, qu'elles soient agricoles ou non, ne viennent pas du village, les couvercles sont produits en France et les bocaux sont récupérés à Bambey et à Thiès. Grâce aux techniques agro-écologiques, la production maraîchère est relativement peu dépendante de l'extérieur, puisque le compost est produit localement et que les arbres fertilitaires sont des essences locales. Ainsi, les cultures ne nécessitent pas le recours à des produits phytosanitaires, fournis généralement par les géants de l'agrochimie et qui par conséquent limitent fortement la souveraineté alimentaire. Une partie des semences (tomates, piments, salades, courges) est issue de la reproduction des semences des périodes précédentes. Ainsi, selon les données fournies par SNF, en 2015, les cultivateurs ont dépensé 48 000 XOF pour acheter des semences, contre 114 172,50 XOF en 2014, soit une baisse des coûts de près de 57,96 %. Actuellement, le reste des semences (pour le périmètre de Ndem) est soit donné par l'association française Kokopelli (via sa campagne Semences Sans Frontières), soit acheté au Bénin. L'eau (et en particulier son prix élevé) est en revanche un facteur limitant cette souveraineté alimentaire, car les quantités d'eau utilisables (qui sont fonction des ressources hydriques disponibles et de la capacité à payer pour utiliser la ressource) déterminent les surfaces cultivées. Ce problème est déjà tangible à Ndem, mais est encore plus critique à Keur Potié. En effet, le prix de l'eau y est plus élevé (les deux villages ne dépendent pas de la même nappe phréatique) et Ndem dispose de deux forages, un électrique et un solaire, tandis que Keur Potié n'en dispose pas encore (même si un projet de pompe solaire est en cours). La diminution de la vulnérabilité et le renforcement de la résilience ne figurent pas en tant que tel dans le projet, néanmoins certains objectifs (la diversification des activités, la protection des ressources naturelles) ont un impact positif sur ces deux aspects. Néanmoins, le faible niveau de la production actuellement observé limite ces effets positifs. Les femmes représentent la grande majorité des bénéficiaires du projet et les personnes travaillant dans le projet sont plutôt jeunes. L'agro-écologie permet d'obtenir des effets positifs sur l'environnement général. Plus précisément, l'usage d'arbres fertilitaires vise à améliorer la fertilité des sols, les cultivateurs n'ont pas recours aux pesticides et la question des ressources hydriques est prise en compte dans le projet via les systèmes de forage et de goutte-à-goutte. Cependant, pour Keur Potié la mise en place de ces systèmes est en cours alors que le projet est ancien de plusieurs années, ce qui montre que sur ce point la conception du projet n'était pas optimale. Enfin, les variétés cultivées correspondent en partie aux filières repérées par les documents de cadrage. Si le projet ne produit pas de riz et que l'arachide était produite bien avant le projet, en revanche le maraîchage de contre-saison, le maïs, le manioc, le coton, l'oignon et des animaux font bien partie du projet. Par ailleurs, d'autres plantes sont incluses dans le projet, comme le Bissap ou des arbres fruitiers par exemple.

Culture de maïs (à g.) et de bissap (à d.)



Ainsi, la pertinence du projet est plutôt bonne, les deux facteurs limitant cette pertinence sont les problèmes liés aux ressources hydriques et à l'instabilité des quantités produites (or, quand ces quantités sont faibles, d'une part certains canaux de vente ne sont plus empruntés, ce qui limite la diversification des revenus ; d'autre part, les circuits économiques du village – via la zone de transformation et le centre des métiers – sont moins alimentés par la production locale).

2-La cohérence

La cohérence peut être vue de plusieurs manières, l'OCDE distingue la cohérence interne et la cohérence externe. Nous allons nous concentrer sur la cohérence externe, qui désigne, selon le guide de l'évaluation de l'OCDE, la « *concordance avec les actions entreprises par les organisations internationales et les bailleurs multilatéraux, les politiques des partenaires (administration et société civile), et éventuellement les organisations non gouvernementales* ».

Pour évaluer ce critère, nous allons examiner tout d'abord le programme « L'agroécologie au service des circuits courts et solidaires », qui lui-même fait partie des projets retenus dans le cadre de l'appel à projet 2013 « Promotion de l'Agriculture Familiale en Afrique de l'Ouest » (PAFAO), mené par la Fondation de France et le CFSI (Comité français pour la solidarité internationale). Le porteur de ce programme est la Fédération Artisans du Monde, avec pour partenaire principal l'ONG de Ndem. Ce programme s'articule autour de trois axes : la formation (les cultivateurs doivent acquérir des compétences en agro-écologie et pour valoriser la production – la transformation, par exemple), les circuits courts (les produits sont vendus à Dakar via un système de commerce équitable et de vente direct), la sensibilisation et l'éducation (aux enjeux de la consommation responsable et de la souveraineté alimentaire. Le premier axe relève de l'ONG de Ndem (et fait donc partie intégrante du projet), le deuxième axe relève d'Artisans du Monde (qui est une association spécialisée dans les questions relatives au commerce équitable). Le troisième dépend à la fois de l'ONG de Ndem (le jardin faune-flore a un caractère pédagogique) et d'Artisans du Monde (qui a soutenu les activités du collectif Eco Jeunes Solidaires, qui regroupe des jeunes du village). L'association de ces trois axes est globalement cohérente, mais on peut tout de même pointer une limite, concernant le deuxième axe. Si les produits transformés sont toujours vendus en partie à l'espace équitable Maam Samba à Dakar (ouvert en novembre 2012 par l'ONG de Ndem avec le soutien d'Artisans du Monde), les produits maraîchers ne sont actuellement plus vendus à Dakar, du fait de la faiblesse des quantités produites.

De manière un peu plus large, il convient aussi de s'intéresser au PAFAO dans son ensemble. Selon l'appel à projet publié en 2013, le PAFAO concerne « *des initiatives locales de renforcement*

de l'accès à l'alimentation par une agriculture familiale africaine viable et durable ». Cependant, ce programme se concentre en particulier sur les pauvres urbains (le titre de l'appel à projet est « Nourrir les villes par une agriculture familiale durable »). Or, les produits du périmètre de Keur Potié n'ont jamais été vendus en ville et ceux du périmètre de Ndem ont été à certaines périodes vendus à Bambey et à Dakar (quand les récoltes le permettaient), cela montre que le projet privilégie le secteur rural (puisque Ndem et Keur Potié sont situés dans une zone rurale). Cette préférence est légitime, mais force est de constater que l'accès à la nourriture pour les populations urbaines ne figure pas dans le projet. Ainsi, il est logique que lorsque les récoltes sont moins bonnes les ventes en ville déclinent fortement.

On peut aussi s'intéresser aux autres actions menées dans la zone. Nous allons détailler ici le projet agro-écologique du collège de Ndem et le Centre des arts et métiers de Ndem.

En 2016, la commune de Ngogom a accordé 2 ha supplémentaire au collège de Ndem. Sur ces deux hectares, la moitié a été consacrée aux espaces pédagogiques (salles de classe, salle des professeurs, bureau du principal, toilettes, etc.), l'autre moitié à l'espace agro-écologique. Afin de protéger les cultures et les espaces pédagogiques, la murification du collège a été effectuée en 2017 sur 600 mètres, financée aux deux-tiers par le Conseil départemental de Bambey et par SNF pour le tiers restant. Auparavant, l'espace agro-écologique était simplement entouré par une clôture en grillage (qui continue de marquer la séparation entre cet espace et le reste du collège). La zone agro-écologique compte aujourd'hui 111 arbres et un petit périmètre maraîcher, lancé en décembre 2017. L'objectif du projet est avant tout pédagogique, il s'agit d'éduquer les élèves sur les questions environnementales et de leur montrer que le sol peut être fertile. Le principal Abdoulaye Konté est satisfait des résultats du projet, car d'une part les élèves se montrent motivés pour s'occuper de l'espace agro-écologique, d'autre part cela a eu des répercussions dans le reste du village (une partie des élèves plante des arbres et/ou installe des espaces maraîchers près de chez eux. Ce projet agro-écologique est inclus dans le projet Ecolyco (Ecologie-Lycées-Collèges), qui regroupe 27 établissements du département de Bambey. Le collège de Ndem et le lycée de Bambey Serere sont les deux établissements pionniers du projet Ecolyco, qui est aussi la partie éducative du Redes (Réseau pour l'Émergence et le Développement des Ecovillages au Sahel). Ce réseau regroupe de nombreux villages sénégalais et mauritaniens. Ce projet agro-écologique est donc cohérent avec le projet maraîcher de Ndem, puisque les deux projets concourent à une certaine dynamique dans le village et visent à sensibiliser la population (ou une partie de la population pour le collège) aux enjeux environnementaux. La limite, pour cette évaluation, est que le projet agro-écologique du collège a démarré après le projet maraîcher à évaluer, donc on ne peut pas vraiment dire que le projet soit cohérent avec ce nouvel espace agro-écologique (puisque ce dernier est plus récent). On peut en revanche souligner que le projet maraîcher a contribué à une dynamique dans la zone, dans laquelle s'insère l'espace collégien.

Le centre des arts et métiers de Ndem est un pôle de l'ONG de Ndem. Son objectif est de freiner l'exode rurale, en développant des filières artisanales, notamment textiles. Il bénéficie du label WFTO (commerce équitable). Les produits sont vendus sur place, dans les espaces Maam Samba de Dakar et Saly Portudal, dans le reste du Sénégal ou en Europe via des achats d'associations (SNF, Artisans du Monde, Oxfam, etc.). Si certaines matières premières viennent de Bambey, de Dakar ou de Belgique, le coton vient du jardin faune-flore. De plus, puisque les produits sont vendus en partie dans les espaces Maam Samba, comme c'est le cas pour les produits de l'atelier de transformation, cela permet de maintenir à un meilleur niveau l'activité de ces espaces, qui auraient moins de succès si la zone de transformation ou le centre des arts et métiers n'existaient pas. Par ailleurs, les paysans en Afrique sont souvent pluriactifs, donc l'existence de filières économiques non-agricoles dans le village est important pour les activités agricoles, car sans cela les cultivateurs pourraient vouloir

quitter le village pour une zone où une pluriactivité serait possible.

Le coton, du jardin faune-flore au Centre des arts et métiers



3-Efficacité

L'efficacité est un critère visant à vérifier si les résultats obtenus sont conformes avec les résultats prévus. Le tableau suivant récapitule les objectifs spécifiques et les résultats espérés figurant dans le cadre logique du projet.

Objectifs spécifiques	<p>O1-Renforcer les compétences des maraîchers en matière de culture agro-écologique</p> <p>O2-Diversifier leurs activités</p> <p>O3-Valoriser la production locale</p> <p>O4-Encourager la reconstitution d'un écosystème et le développement de la biodiversité</p> <p>O5-Identifier et organiser des espaces de ventes locaux</p> <p>O6-Mise en œuvre d'actions pour sensibiliser et éduquer la population à la consommation alimentaire et à la souveraineté alimentaire</p>
Résultats	<p>R1-Les maraîchers maîtrisent les nouvelles méthodes de production et se perfectionnent</p> <p>R2-Les produits vendus sont divers</p> <p>R3-Les agriculteurs regroupés en coopératives, ont identifié des créneaux de vente de leurs produits et voient leurs revenus consolidés</p> <p>R4-La population locale est sensibilisée aux enjeux d'une agriculture durable et l'intérêt d'une consommation locale</p>

Concernant l'amélioration des compétences en terme de pratiques culturelles (O1, R1), la formatrice Fatou Soumarée est restée plus longtemps que prévu au sein du projet. Elle a en effet assuré la formation des bénéficiaires (sur les périmètres maraîchers de Ndem et de Keur Potié, ainsi qu'à l'atelier de transformation) entre janvier 2014 et novembre 2017, soit jusqu'à deux ans la fin officielle du projet. Cependant, sur la fin de sa présence, son rôle s'est progressivement orienté vers d'autres missions (la coordination du projet et l'expertise). Les pratiques culturelles mises en place durant cette période sont toujours appliquées, tant à Keur Potié qu'à Ndem. Cependant, la situation à Ndem est particulière, puisque Cheikh et Aïcha, qui s'occupent aujourd'hui du maraîchage, ne sont chargés du périmètre que depuis janvier 2018, c'est-à-dire après le départ de la formatrice. Ainsi, même s'ils se sont forcément inspirés des pratiques culturelles de leurs prédécesseurs, il reste

difficile de juger de l'impact de ces formations sur le maraîchage à Ndem, d'autant plus que la production agricole est assez limitée cette année.

L'objectif de diversification (O2, R2) est plutôt atteint, l'atelier de transformation a permis de lancer une activité qui n'était pas présente dans le village (nous avons pu observer que différents produits sont produits et vendus à Ndem), nous avons observé plusieurs types de cultures à Keur Potié (les cultivatrices nous ont précisé pratiquer les cultures de salade, de tomate, de piment, de bissap, d'oignon, d'aubergine et de manioc). Pour le périmètre de Ndem, actuellement Cheikh et Aïcha ne peuvent vendre que de la salade (ce qui est confirmé par le carnet de récolte), cependant la production était plus diverse les années précédentes, avec (selon les documents fournies par SNF et nos entretiens sur place) en contre-saison une production de salade, de tomate, de pépinière, de bissap, de piment, de poivron et d'oignon. Par ailleurs, l'absence d'objectif chiffré et de données récentes sur la production ne nous permet pas de déterminer à quel niveau ce but a-t-il été atteint.

En ce qui concerne l'activité économique locale (O3, O5), plusieurs éléments peuvent être soulignés. Tout d'abord, la grande majorité de la production maraîchère est soit auto-consommée, soit vendue dans sa forme brute. En effet, la plupart des matières premières agricoles utilisées dans la zone de transformation ne sont pas cultivées à Ndem, selon Berta Gielge. Cependant, la situation était différente dans les premières périodes du projet (ces matières premières étaient majoritairement originaire de Ndem). En revanche, le coton cultivé dans le jardin faune-flore est toujours utilisé par les ateliers du Centre des arts et métiers de Ndem (qui est une structure extérieure au projet). Nous avons pu le constater lors de notre visite du Centre des arts et métiers. Par ailleurs, l'atelier de transformation faisant partie intégrante du projet, la vente des produits issus de l'atelier permettent la valorisation d'une certaine production locale, en l'occurrence celle de produits transformés. De plus, plusieurs espaces de vente sont ou ont été alimentés, d'après les parties prenantes que nous avons pu rencontrées. Les produits du périmètre de Ndem sont vendus à Ndem et dans les villages alentour. Ils ont été vendus entre 2015 et 2017 à Dakar un marché de produits biologiques et locaux. Quand les récoltes sont satisfaisantes (ce qui n'est pas le cas en ce moment), une partie de la production est vendue à Bambey. Les produits du périmètre de Keur Potié sont vendus dans le village et, si les récoltes sont bonnes, dans les villages alentour. Les produits transformés, quant à eux, sont vendus à Ndem, dans les espaces Maam Samba (Dakar – nous avons pu constater que c'était bien le cas puisque nous y avons séjourné à notre arrivée au Sénégal – et Saly Portudal) et à Saint-Louis. Ainsi, des créneaux de ventes (R3) sont bien identifiés, même si ces derniers, ainsi que la consolidation des revenus (R3), sont très dépendants des quantités récoltées.

Le troisième aspect de ce résultat R3 est le regroupement des cultivateurs en coopératives. Sur ce point, il faut distinguer les périmètres de Ndem et de Keur Potié. A Ndem, le périmètre appartient à l'ONG de Ndem et l'exploitation a parfois été collective, parfois individuelle et organisée en parcelles. Néanmoins, l'affectation des revenus générés par le maraîchage est décidée collectivement, d'après les documents fournis par SNF. A Keur Potié, Berta Gielge nous a expliqué que le périmètre appartient au groupe de micro-crédit des femmes du village, qui gère notamment les factures d'eau et l'affectation des revenus. Dans les deux cas, en 2014 une part importante des bénéfices a servi à financer d'autres activités économiques (la vente de poisson séché et fumé à Ndem, la vente de savon et de poudre de lessive à Keur Potié), selon les données de SNF. Même si les organisations sont différentes à Ndem et à Keur Potié, le fonctionnement des périmètres maraîchers correspond donc à celui d'une coopérative. La limite est que cela n'est plus le cas à Ndem, puisqu'il n'y a pas assez de monde pour gérer le maraîchage (ils ne sont plus que deux, trois si on inclut le jardin faune-flore).

L'objectif écologique (O4) est difficile à évaluer, néanmoins nous avons pu tout de même observer que des pratiques agro-écologiques (arbres fertilisateurs, compost, etc.) sont appliquées et que les arbres prévus ont été plantés (et sont toujours présents). On peut donc supposer des impacts positifs sur l'écosystème et la biodiversité, néanmoins ces impacts sont impossibles à quantifier. Selon les données fournies par SNF, 44 espèces végétales (arbres et plantes pérennes) ont été

recensées fin 2015 dans le jardin faune-flore (avec jusqu'à 100 spécimens par essence) et 4 espèces (pour 28 arbres) dans un espace de savane situé à côté du jardin. Néanmoins, en l'absence d'objectif chiffré et de données sur la situation avant le projet, nous ne pouvons pas déterminer précisément l'efficacité du projet sur la biodiversité.

Enfin, par rapport à la sensibilisation (O6, R4), les solutions prévues (le jardin faune-flore, le club nature et les actions du collectif Eco Jeunes Solidaires) ont bien été mises en place et sont toujours à l'œuvre. Il convient de noter que ces changements de comportement peuvent avoir d'autres causes, le projet agro-écologique du collège, notamment, est un autre facteur explicatif important.

Compost à Ndem (à g.) et périmètre de Keur Potié (à d.)



4-Efficience

L'efficience vise le rapport entre les résultats obtenus et les moyens (humains, financiers, temps) mis en œuvre. Ainsi, ce critère « *tend à repérer si l'on a fait les bons choix pour optimiser, qualitativement et quantitativement, les moyens mis à disposition* », selon le guide « *Prise en compte de l'impact et construction d'indicateurs d'impact* » du F3E (Fonds pour la promotion des études préalables, études transversales, évaluations). Plusieurs éléments peuvent permettre d'évaluer l'efficience, dans cette étude nous allons comparer les moyens mis en œuvre avec ceux qui étaient prévus par les concepteurs du projet.

En ce qui concerne le temps, il convient de noter que le programme retenu mis en œuvre dans le cadre du PAFAO a débuté avec 3 mois de retard, ce qui a conduit le projet de l'ONG de Ndem à être repoussé, il s'est finalement déroulé du 15 avril 2014 au 30 octobre 2015. Par ailleurs, la présence de la formatrice Fatou Soumarée s'est prolongée de deux ans après la fin du projet (soit jusqu'en novembre 2017), même si elle a progressivement assumé un rôle différent. Par ailleurs, à Keur Potié, des aménagements ont eu lieu récemment ou sont en cours, mais il s'agit d'éléments non inclus dans le projet initial plutôt que des dépassements de délais. De plus, selon le rapport final d'activité du projet, la mise en œuvre de l'action « *Organiser des formations-actions sur la gestion financière, sur les techniques de commercialisation et de mise en marché dans un esprit de commerce équitable local* » (qui est associée au deuxième objectif figurant décrit par le tableau de bonne réalisation) a été reportée, mais nous ignorons l'ampleur de ce report.

Par rapport aux moyens financiers, il nous est difficile de conclure quoi que soit, puisque si nous disposons d'un budget détaillé (fourni par SNF), les factures dont nous avons connaissance et que nous a envoyées SNF ne concernent pas l'année 2014 (c'est-à-dire l'année de démarrage du projet) ni tous les types de dépenses. Par ailleurs, le budget (qui ne distingue pas toujours la partie du programme PAFAO gérée par l'ONG de Ndem et celle gérée par Artisans du Monde) ne précise pas

la part respective des dépenses devant être assurée en 2014 et en 2015. Ces factures nous apprennent que trois réparations ont été effectuées : celle d'un mur de clôture et de barbelé, pour 45000 XOF (68,80 €), le 28 juillet 2015 ; celle du périmètre agro-écologique, pour 11500 XOF (17,53 €), le 30 octobre 2015 ; celle d'une clôture, pour 130000 XOF (ce prix inclus aussi la construction d'un local de stockage et de vente à Keur Potié), soit 198,18 €, le 30 octobre 2015. En excluant la dernière facture (qui correspond à un vol aller-retour Paris-Dakar), le total des dépenses s'élève à 1 600 650 XOF, soit 2440,18 €. Les factures concernent (en sachant qu'une des factures consultées ne précise pas l'objet de la transaction) les catégories « Encadrement local/consultance », « Matériel maraîchage » et « Stock fournitures (sacs, cageots..) + administratifs ». Dans le budget, ces trois catégories représentent 9400 € de dépenses prévues. Ainsi, les dépenses correspondant aux factures consultées couvrent 25,96 % des dépenses prévues (dans les trois catégories susnommées). Puisque les factures ne couvrent ni toutes les catégories de dépenses du projet, ni toute la période de mise en œuvre dudit projet, nous ne pouvons pas conclure que l'on a dépensé moins que prévu. Par ailleurs, SNF nous a indiqué par mail que les dépenses effectuées s'élevaient à 26 102 €, ce qui représente près de 97,29 % du total des dépenses éligibles à la subvention yvelinoise. On peut également souligner que certains investissements n'ont pas porté leurs fruits. Il s'agit en particulier du système de goutte-à-goutte, qui s'est révélé très vulnérable aux rongeurs et pas assez adapté à la faible taille du périmètre cultivé.

Au niveau des moyens humains, l'analyse est différente selon les bénéficiaires que l'on considère. Si l'on regarde les producteurs (qu'ils soient cultivateurs et/ou transformateurs) comme bénéficiaires – ce qui est cohérent avec les actions menées et moyens financiers alloués – alors les moyens humains représentent les personnes chargées de la formation et de la coordination du projet. Il s'agit principalement de la coordinatrice agro-écologie Berta Gielge et de la formatrice Fatou Soumarée, auxquelles on peut ajouter les personnes chargées de formations ponctuelles (les formateurs d'Agrisud international). Ni le cadre logique du projet ni le budget ne précisent le nombre de personnes mobilisées à des fins de formation et coordination, donc il est difficile de conclure à l'efficacité ou la non-efficacité pour cet aspect. Si l'on voit l'ensemble des villageois comme bénéficiaires, il nous faut inclure dans les moyens humains le collectif Eco Jeunes Solidaires (qui a mené des actions de sensibilisation) et les producteurs, qui peuvent ainsi fournir des aliments au reste du village. Nous ne disposons pas de données retraçant l'évolution du nombre de cultivateurs à Ndem et à Keur Potié (ni de transformateurs), nous pouvons en revanche dire que la mobilisation des travailleurs maraîchers (en terme de nombre et d'organisation) est plus stable à Keur Potié qu'à Ndem.

5-Pérennité

Le critère de pérennité réclame d'évaluer si les effets du projet se maintiennent après la fin du projet. Dans cette optique, plusieurs éléments peuvent être soulignés :

- Le nombre de personnes engagées dans le maraîchage à Ndem diminué au cours du temps et l'organisation du maraîchage a connu aussi plusieurs changements. L'effet en terme de pérennité est ambigu. En effet, d'un côté, cela révèle certaines difficultés quant au maraîchage (les cinq personnes s'étant retirées du maraîchage – Buur travaille toujours dans le jardin faune-flore – ont pris cette décision du fait des difficultés d'accès à l'eau et du fait qu'elles préféreraient s'investir dans d'autres activités, notamment la transformation) ; mais d'un autre côté, cela montre que malgré ces difficultés il existe toujours des personnes prêtes à reprendre en main l'exploitation du périmètre maraîcher.
- Le reboisement est toujours présent, cet effet du projet est donc pérenne, et ce d'autant plus que cela permet (dans une démarche d'agroforesterie) que le sol soit plus fertile (les habitants ont donc intérêt à ce que le reboisement perdure).

- Le projet a permis de créer une dynamique autour des questions environnementales, preuve en est l'émergence de l'espace agro-écologique au collège de Ndem. Il s'agit d'un facteur très important de la pérennité des effets du projet.
- L'effet du projet en terme de création de revenus ne peut être pérenne que si la production agricole augmente durablement dans le temps. Cet aspect de la pérennité est donc loin d'être assuré, car cette année les récoltes sont relativement faibles d'après les cultivateurs que nous avons interrogés, tant à Ndem qu'à Keur Potié. Néanmoins, à Ndem, Cheick et Aïcha nous ont confié qu'ils souhaitaient que les produits maraîchers (et les produits transformés) bénéficient à l'avenir d'un label biologique (les démarches ne sont pas effectuées pour le moment, du fait d'un manque de moyens financiers), ce qui pourrait offrir de nouveaux débouchés (surtout que les quantités produites augmentent) et donc de nouvelles sources de revenus. De plus, à Keur Potié le problème principal est celui de l'accès à l'eau. Si le système de forage solaire et de goutte-à-goutte voyait le jour, cela pourrait régler ce problème (au moins en partie, puisque l'expérience de Ndem avec le goutte-à-goutte doit nous inciter à un peu de prudence) et augmenter les rendements.
- Une partie des habitants de Ndem, dont le président de l'ONG de Ndem Serigne Babacar Mbow et la coordinatrice agro-écologie Berta Gielge, travaille désormais en grande partie dans le village de Mbacké Kadior, où l'ONG veut mettre en place comme à Ndem un projet maraîcher agro-écologique. Aujourd'hui, le projet à Ndem et Keur Potié est coordonné sur place par Mamoune Gueye. Cela peut être un signe positif pour la pérennité à Ndem, car d'une part cela montre que les acteurs locaux sont relativement satisfaits des résultats du projet (puisque'ils s'investissent dans un projet similaire), d'autre part si ce nouveau projet réussit, cela pourrait aussi permettre d'améliorer le fonctionnement du projet à Ndem. Le risque est que cela pousse beaucoup de monde à moins se concentrer sur Ndem et donc que le projet fonctionne moins bien.

L'espace agro-écologique du collège de Ndem



Recommandations

Au vu de l'analyse Pertinence-cohérence-efficacité-efficience-pérennité que nous venons de présenter, nous pouvons formuler quelques recommandations.

- ✓ Pour mieux gérer les activités du projet, il faut que les producteurs (cultivateurs et transformateurs) soient en mesure de prendre des décisions adaptées aux différents événements qui affectent le projet. Or, pour cela, il faut que des carnets retraçant la production, les achats et les ventes soient tenus à jour. Cependant, l'analphabétisme, qui touche une part importante des parties prenantes, complique la mise en place de cette solution. Pour faire face à ce problème, il serait intéressant de faire reculer l'analphabétisme,

mais cela ne peut être qu'une solution de long terme. A court et moyen terme, il faut trouver, en collaboration avec les personnes impliquées, des moyens de récolter ces données malgré l'analphabétisme.

- ✓ Le principal problème que l'on retrouve sur le périmètre de Keur Potié est celui de l'accès à l'eau (en termes de quantités disponibles et de prix de la ressource). Afin de résoudre ce problème, les cultivatrices prévoient, avec le soutien de SNF, d'installer une pompe solaire. Ce système est a priori une bonne idée, à condition de prévoir les moyens (humains et financiers) nécessaires à sa maintenance.
- ✓ Cette année, Chiekh et Aïcha n'ont pu vraiment produire que des salades (même si nous avons constaté lors de notre mission de terrain que d'autres plantes étaient cultivées, comme du maïs ou du bissap). La production était plus diversifiée lors des années précédentes, il faudrait donc retrouver cette diversité dans les cultures. Cette relance de la production, en termes de quantités et de diversité, pourrait être soutenue par des actions de formation à destination de Chiekh et Aïcha (qui sont arrivés dans le projet après la fin des actions de formation prévues dans le projet).
- ✓ Le projet sera d'autant plus bénéfique que les matières premières agricoles utilisées dans la transformation seront cultivées dans les périmètres maraîchers de Ndem et Keur Potié. Cela permettrait en effet de créer un véritable circuit économique, qui serait un atout pour la pérennité, tant des activités agricoles que des activités de transformation.
- ✓ Nous recommandons également d'essayer d'attirer de nouvelles personnes au sein du projet, en particulier dans le jardin faune-flore.

Tableau de bonne réalisation

	Dossier initial	Rapport final	Visite de terrain	Ecart rapport final/visite de terrain
Objectif 1 : les producteurs acquièrent de nouvelles compétences leur permettant de produire selon les principes agro-écologiques et de mieux valoriser la production locale	Les producteurs n'ont pas ces compétences (objectif : les 60 familles bénéficiaires directes acquièrent ces compétences)	Des compétences en termes de maraîchage biologique et de semence ont été acquises et appliquées, les périmètres ont été reboisés et les 40 femmes bénéficiaires ont intégré des techniques de conservation-transformation	Fatou Soumarée a formé les bénéficiaires du projet entre janvier 2014 et novembre 2017. Les techniques apprises sont toujours mises en œuvre. La formation a concerné les activités maraîchères et les activités de transformation. 7 femmes (dont trois originaires de Keur Potié) travaillent actuellement dans l'atelier de	La formation s'est poursuivie au-delà de la fin du projet. Le nombre de femmes engagées dans la transformation est inférieur au nombre de femmes formées. Le reboisement se poursuit.

			transformation. Le reboisement a été effectué, les arbres plantés sont toujours présents et de nouveaux arbres fertilitaires doivent être plantés à Keur Potié.	
Objectif 2 : des zones de vente locale et solidaire sont identifiées et gérées	Les espaces de ventes locaux sont peu développés (pas d'objectif chiffré)	Les produits sont vendus localement, à Bambey et à Dakar, tandis qu'un espace spécifique à l'agriculture biologique a vu le jour à Ndem	<ul style="list-style-type: none"> - Les produits du périmètre de Ndem sont vendus à Ndem et dans les villages alentours. Ils ont été vendus chaque mois dans un marché de produits biologiques et locaux à Dakar entre 2015 et 2017. Les produits ne sont actuellement plus vendus à Bambey, mais ils pourront l'être à nouveau en cas de récoltes satisfaisantes. - Les produits transformés sont vendus sur place, à l'espace Maam Samba de Dakar, à l'espace Maam Samba de Saly Portudal et à Saint-Louis. - Les produits du périmètre de Keur Potié sont vendus au sein du village. En cas de récoltes satisfaisantes, ils sont aussi vendus dans les villages alentours. 	Les espaces de vente (pour les produits maraîchers) de Bambey et Dakar ne sont plus utilisés.
Objectif 3 : les	Les acteurs sont	- tous les habitants	- Le collectif Eco	

<p>acteurs sont sensibilisés et formés en termes de consommation responsable, d'agriculture familiale et de souveraineté alimentaire</p>	<p>peu sensibilisés et peu formés (pas d'objectifs chiffrés)</p>	<p>de Ndem ont été sensibilisés aux enjeux liés à la santé (hygiène, salubrité) et à la gestion des déchets (tri, compostage) - 660 élèves ont été sensibilisés - 35 femmes ont été sensibilisées aux enjeux sanitaires de l'alimentation - la responsable du volet éducation a acquis des connaissances sur le commerce équitable et l'économie sociale et solidaire, ainsi que des compétences en termes d'éducation populaire et d'animation.</p>	<p>Jeunes Solidaires a mené des actions de sensibilisation, avec le soutien d'Artisans du Monde. Ces actions ont notamment porté sur la question des déchets (mise en place de poubelles avec des pneus usagés et des sacs de riz vides), les habitudes alimentaires et le reboisement (des arbres ont été plantés dans le village, au-delà des périmètres maraîchers et du jardin faune-flore). - Les 200 élèves du collège de Ndem s'occupent de l'espace agro-écologique du collège, de nombreux collégiens plantent des arbres et/ou installent des espaces maraîchers chez eux.</p>	
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

Qualité de la mise en œuvre de la Charte yvelinoise pour la qualité des projets de coopération internationale

Ne sont indiquées ci-dessous que les questions pour lesquelles nous avons pu apporter une réponse.

- > La conception du projet a-t-elle tenu compte des documents de politique sectorielle ?

Non. Berta Gielge nous a déclaré que l'ONG de Ndem ne s'était pas appuyé sur les documents que nous avons détaillé dans la partie sur la pertinence.

- > Le projet a-t-il été inscrit dans les document de planification local du développement ?

Plutôt oui. SNF a inscrit dans le document de demande de partenariat avec le Conseil départemental des Yvelines que le projet était « en phase avec le plan de développement de la Communauté Rurale de Ngogom ». Cependant, ce plan n'étant pas disponible en ligne, nous ne pouvons pas juger de la conformité du projet avec ledit plan.

- > L'acteur yvelinois a-t-il tenu compte des habitudes et comportements locaux dans la conception du projet ?

Sans objet. Le projet n'a pas été conçu par SNF mais par l'ONG de Ndem.

- > Le besoin auquel le projet répond vous paraît-il clairement établi et pertinent ?

Oui. Pour plus de détail, veuillez vous référer à la section « pertinence » de l'évaluation.

- > Les bénéficiaires directs ont-ils été bien identifiés au départ ?

En partie. Le deuxième périmètre maraîcher devait au départ se situer à Ngaga Serere, alors qu'il se trouve finalement à Keur Potié.

- > Ces bénéficiaires directs ont-ils été consultés dans la conception du projet ?

Oui. Les habitants de Ndem et des alentours sont membres de l'ONG de Ndem, qui a défini le projet.

- > Les coûts de fonctionnement et de maintenance ont-ils été pris en compte dans le cadre de la conception du projet ?

Plutôt non. Le budget prévisionnel du projet ne fait pas état de ces coûts, qui sont néanmoins peut-être inclus.

- > Le gestionnaire du projet à l'issue de l'intervention de l'acteur yvelinois est-il bien identifié ?

Plutôt oui. Au niveau organisationnel, les cultivateurs ont bien un fonctionnement de type coopérative (pour plus de détails, veuillez vous référer à la section « efficacité » de l'évaluation). Au niveau des personnes, les gestionnaires du projet ont évolué au cours du temps : les personnes exploitants le périmètre de Ndem ont changé plusieurs fois et la coordinatrice agro-écologie Berta Gielge est aujourd'hui la plupart du temps à Mbacké Kadior. Mamoune Gueye coordonne actuellement le projet sur place.

- > Le coût de fonctionnement du projet vous paraît-il adapté aux capacités contributives locales ?

En partie. Le prix de l'eau reste trop élevé pour les participants, notamment à Keur Potié.

- > Les rapports entre l'acteur yvelinois et le gestionnaire local ont-ils été définis clairement et précisément dans une convention ?

Oui. Une convention (que SNF nous a transmise) de reversement de la subvention du conseil général des Yvelines a été signée entre SNF et l'ONG de Ndem.

- > Les responsabilités du gestionnaire local vous semblent-elles claires ?

Plutôt oui. Plusieurs structures sont intervenues plus ou moins autour du projet (Artisans du Monde, Eco Jeunes Solidaires, le daara, etc.), rendant difficile la définition précise des rôles de chacun. Les parties prenantes nous ont expliqué que c'était habituel dans les projets menés dans le village et que c'était pour eux un avantage.

- > Les actions de formation prévues dans le projet ont-elles été suffisantes ?

Oui. Les bénéficiaires ont bien été formés.

- > La modification des comportements sociaux induite chez les bénéficiaires par le projet vous semble-t-elle durable ?

Oui. Pour plus de détails, veuillez vous référer à la partie « pérennité » de l'évaluation.

- > Les achats ont-ils été réalisés auprès des fournisseurs locaux ?

En partie. Les factures fournies attestent bien de la présence de fournisseurs locaux. Cependant, une partie des consommations intermédiaires est importée : certaines semences viennent du Bénin, les couvercles utilisés pour la transformation viennent de France.

- > Avez-vous pu consulter la comptabilité spécifique au projet ?

En partie. SNF nous a fournis, pour l'année 2015, 16 factures (en excluant celle du vol aller-retour). Lors de la mission de terrain, nous avons pu consulter le carnet de récolte de 2018 pour le périmètre de Ndem. Nous n'avons pas pu consulter de documents relatifs à la comptabilité du périmètre de Keur Potié ou de l'atelier de transformation.

- > Le gestionnaire local tient-il aujourd'hui une comptabilité claire et séparée ?

Plutôt non. Un carnet de récolte est tenu pour le périmètre de Ndem depuis cette année. Aucune comptabilité n'est tenue pour l'atelier de transformation et le périmètre de Keur Potié.

- > Les justificatifs que vous avez pu consulter vous semblent-ils adéquats et sont-ils correctement archivés ?

Plutôt oui. Le carnet de culture de Ndem est correctement renseigné. La plupart des factures sont complètes, sauf trois d'entre elles. La facture de l'installation du goutte-à-goutte ne renseigne ni la date, ni le nom de l'installateur. Une facture d'achat de matériel et de ciment ne renseigne pas la date. La facture du 11 juillet 2015 ne renseigne pas la prestation payée (seuls le fournisseur – BioTech – et le prix sont renseignés).

- > L'acteur yvelinois est-il revenu sur le terrain à l'issue du projet pour en faire le bilan ?

Oui. Des membres de SNF viennent régulièrement rendre visite aux habitants.

Projet 2 : Jardin maraîcher à Nianiar

Présentation du projet

Ce projet consiste à développer un jardin maraîcher situé à Nianiar (cf annexe). Il a été mené sur la période 2011-2013 par l'Association Afrique. Il a nécessité un budget de 5 100 €, dont 1 996 € issus du financement du conseil général. La mise en place de ce jardin maraîcher s'est appuyée sur un partenaire local, à savoir l'ONG Service Pastoral pour le Développement (SPD), qui est basée à Mbour et dont les membres sont des religieuses catholiques. Soeur Marguerite s'est longtemps occupée de la gestion du projet sur place, mais elle vit désormais dans une autre région du Sénégal et donc ne s'occupe plus de la gestion du projet. Elle a été remplacée chez SPD par Soeur Marie-Rose. Néanmoins, cette dernière n'a pas le même rôle et est moins présente dans la coordination du projet que Soeur Marguerite. C'est surtout l'institutrice Marie-Louise qui se charge aujourd'hui de la coordination du projet. Le projet a pour but de réduire la pauvreté, de favoriser une alimentation de meilleure qualité et une meilleure intégration des femmes au sein de l'économie du village. Ainsi, le projet s'inscrit dans le cadre des OMD, notamment les objectifs 1 (réduire l'extrême pauvreté et la faim) et 3 (promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes). Initialement, ce jardin produisait une multitude de produits agricoles, notamment des oignons (80% des produits cultivés), de l'oseille et des navets ainsi que du Bissap et des légumes locaux. Cette année, le périmètre maraîcher fournit de l'oignon, de l'oseille et des fruits (notamment des mangues). De plus, deux bananiers viennent d'être plantés mais ne produisent pas encore de fruits. Un des deux arbres n'est même plus en terre. Pour l'exploitation de ce jardin, une quarantaine de femmes est mobilisée. Le projet inclut également un atelier de production d'eau de javel à base de feuilles de Nime. Cet atelier produit aujourd'hui également du savon (grâce aux feuilles de Nime), de la teinture et de la confiture. Les cultivatrices sont organisées au sein du groupement des femmes, présidé par Diasse Diome. Enfin, le projet prévoyait de construire un espace de vente le long de la route N1, à Louly Benteigné. Cet espace n'est pas construit, du fait d'un problème foncier (le terrain nécessaire à la construction n'a pas été acquis, nous allons détailler cette question dans la section consacrée à l'efficacité).

Nime (à g.) et Manguier (à d.)



Des investissements pour développer le jardin ont eu lieu en 2017. En effet, l'Association Afrique avait prévu de restaurer le premier puits (la structure est abîmée, ce qui laisse le sable entrer dans le puits) et de construire un second puits, ainsi que trois bassins alimentés par ce deuxième puits. Cet investissement leur a coûté 910 euros. Les femmes arrosent les cultures avec des arrosoirs. Ce projet de rénovation du jardin maraîcher s'est fait par l'intermédiaire d'une religieuse, Sœur Marguerite, qui a établi le contact avec des entreprises locales. Cependant, la restauration du premier puits n'a toujours pas été effectuée, un des bassins n'est toujours pas construit et le second puits, récemment construit, est inutilisable car il n'est pas raccordé aux bassins (le diamètre du tuyau est trop petit). Les problèmes dans les travaux sont également dus à un manque de ressources financières. Également, l'association a fournis des tréteaux, des balances et des plateaux pour équiper l'espace de vente. Les équipements ont bien été reçus, mais puisque l'espace de vente n'a pas vu le jour, ces équipements sont utilisés par des habitants de Nianiar.

Analyse « pertinence-cohérence-efficacité-efficience-pérennité »

1-Pertinence

Le critère de la pertinence vise à établir le degré de correspondance entre le projet et les besoins des populations définis par les différents documents cadrant la politique agricole sénégalaise. Plus précisément, selon de guide de l'évaluation publié par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), la pertinence peut être évalué à l'aune de la « *conformité avec les orientations générales du ministère* ». Ces orientations peuvent être représentées par les engagements internationaux du pays (y compris au niveau régional, dans notre cas l'Afrique de l'Ouest), les programmes nationaux et les programmes menées par les collectivités locales. Afin d'identifier les besoins, nous passons en revue les différents documents de cadrage sur les politiques agricoles. Dans un deuxième temps, nous évaluons les objectifs du projet par rapport à ces besoins.

Pour ce projet, nous allons nous référer aux documents nationaux et supranationaux cadrant la politique agricole sénégalaise : le DCP France-Sénégal, le PRIA, le programme de gestion intégrée de la production et des prédateurs de la FAO et le Pracas. Pour plus de détails, veuillez vous référer à la section pertinence du projet 1. De plus, nous pouvons aussi prendre en compte une échelle plus locale. Pour cela, nous nous appuyons sur deux programmes appliqués localement, mais néanmoins conçus par des institutions nationales et supranationales.

Le premier programme est mis en place dans la zone des Niayes, qui inclus la région de Thiès. Il s'agit du Paden (Programme d'aménagement et de développement économique des Niayes), mis en place sur la période 2012-2017 par le ministère de l'agriculture sénégalais, avec le soutien d'Affaires

mondiales Canada (qui regroupe les ministères canadiens des Affaires étrangères, du Commerce international et du Développement international). Le programme concerne les secteurs horticole (oignon, pomme de terre, carotte, chou) et forestier (filao). Il vise à augmenter les revenus des cultivateurs, développer l'entrepreneuriat de ces derniers et de protéger les ressources naturelles. Dans le cadre du Paden, un mécanisme de financement, le GDE (Guichet de développement économique), a été mis en place. Le GDE est chargé de cofinancer des investissements (systèmes d'irrigation, infrastructures – par exemple, des entrepôts, des stations de conditionnement ou des ateliers de travail –, achat d'intrants, certification, etc.), qui sont censés permettre de développer les cinq filières cibles du Paden, de protéger l'environnement et de réduire les inégalités de genre. Le Paden propose également aux agriculteurs et aux exploitants forestiers des guides de bonnes pratiques culturelles (disponibles en français, en wolof et en pular) et des outils de gestion. Le Paden s'appuie sur divers partenaires : des institutions de financement et d'assurance, des structures étatiques (comme les directions régionales de développement rural) et des structures de formation.

Le second projet est mené dans le cadre du programme de gestion intégrée de la production et des prédateurs de la FAO. Il s'agit du projet « Renforcement de la sécurité alimentaire dans les Niayes et en Casamance », qui concerne depuis 2011 des petits producteurs de légumes ou de riz. L'objectif est la sécurité alimentaire. Le projet s'articule autour de trois axes : l'amélioration des capacités des cultivateurs et des organisations d'agriculteurs, une assistance technique en vue de meilleurs rendements et d'une production plus soutenable, le développement d'une commercialisation équitable.

Le principal enjeu de l'agriculture sénégalaise et de la région des Niayes, qui est fixé par le DCP, la FAO et le Pracas, est celui de la sécurité alimentaire. Pour sa part, le PRIA met en avant une notion qui est reliée à la sécurité alimentaire, à savoir la souveraineté alimentaire. L'enjeu de souveraineté alimentaire suppose une certaine sécurité alimentaire (même si la question des quantités consommées est moins présente dans la souveraineté alimentaire) mais aussi une certaine autonomie vis-à-vis de l'extérieur (que ce soit au niveau des produits agricoles ou des intrants). Le DCP et le Pracas mettent également en lumière des besoins relatifs à la vulnérabilité, à la résilience et certaines parties de la population (les femmes et les jeunes). Le Paden s'intéresse aux inégalités de genre, ce qui implique de s'adresser aussi aux besoins spécifiques des femmes. Les questions environnementales sont également importantes. Elles sont mises en évidence par le DCP, la FAO, le Pracas (qui parle notamment de la gestion durable des terres et des ressources naturelles, et de l'adaptation au changement climatique) et le Paden. Cependant, au-delà des objectifs environnementaux généraux (avec la référence au développement durable), ces documents mettent l'accent sur différents aspects des questions environnementales différentes : la fertilité des sols (pour le DCP), l'usage des pesticides (pour la FAO), les ressources hydriques (surtout pour le Pracas, un peu pour le DCP – via notamment l'agriculture pluviale) et la gestion des ressources naturelles (le Paden). L'amélioration des compétences techniques des cultivateurs est un enjeu local important, souligné tant par le Paden que le projet « Renforcement de la sécurité alimentaire dans les Niayes et en Casamance ». Enfin, un consensus se dégage sur l'importance de la filière rizicole, mis en avant par le PRIA, la FAO et le Pracas. Les autres productions agricoles mises en avant sont le manioc, le maïs, les produits d'origine animale, le coton, l'oignon, l'arachide et le maraîchage de contre-saison. D'un point de vue plus local, le Paden met lui en avant des filières horticole (dont l'oignon – déjà important au niveau national –, pomme de terre, carotte, chou) et forestier (filao). Les filières horticoles peuvent également être incluses dans le maraîchage de contre-saison.

D'après le cadre logique du projet, les deux enjeux principaux de ce dernier sont d'une part la baisse de la pauvreté féminine et l'autonomisation des femmes, d'autre part la sécurité alimentaire. Pour le premier enjeu, le projet participe bien à l'autonomisation des femmes, puisqu'il s'agit du périmètre maraîcher des femmes (les hommes ont aussi leur périmètre maraîcher). Cependant,

les femmes sont aidées par leurs maris, ce qui est un risque vis-à-vis de cet aspect du projet. Le groupement des femmes (qui rassemble les femmes du projet) est chargé entre autres de gérer les quatre caisses communes : une est dédiée à l'amortissement, une au financement de dépenses de consommation, une à la satisfaction de certains besoins, comme les besoins en semences, et une correspond au mécanisme de micro-crédit (qui est alimenté par la vente des produits de l'atelier de transformation). La réduction de la pauvreté dépend à la fois du niveau de la production (agricole et transformée) et des opportunités de vente (en l'absence de l'espace de vente de Louly Benteigné, les produits sont vendus dans le village et au marché de Mbour. Concernant la sécurité alimentaire, l'impact du projet dépend de la qualité et de la quantité des récoltes (pour la partie des récoltes qui est consommé dans le village), et des revenus générés (qui peuvent permettre aussi d'acheter des produits alimentaires. La souveraineté alimentaire n'est en revanche pas évoquée dans le projet, néanmoins le projet est censé être plutôt bénéfique en terme de souveraineté alimentaire, d'une part via les liens entre ce concept et la sécurité alimentaire, d'autre part les femmes n'utilisent pas d'intrants chimiques et ont recours à des ressources locales (le Nime, le compost), donc elles limitent leur dépendance vis-à-vis de l'extérieur. Les enjeux environnementaux ne figurent pas non plus dans le projet, néanmoins les pratiques culturales n'ont pas recours à des intrants chimiques et les femmes utilisent l'association des cultures (par exemple, l'oseille et le navet, l'aubergine amère et l'aubergine douce), il s'agit donc d'une agriculture respectueuse de l'environnement. Au niveau des cultures pratiquées, les principales sont l'oseille et l'oignon, le navet, l'aubergine, la mangue, le concombre et le piment sont également cultivés (même si ce n'est pas toujours le cas). La principale limite en terme de pertinence est que certaines parties du projet nécessitent certaines conditions qui ne sont pas réunies. Par exemple, la construction d'un espace de vente est une bonne chose (puisque'elle permet de mieux vendre la production locale), mais une telle activité suppose de pouvoir acquérir un terrain, or cette condition n'est toujours pas remplie.

2-Cohérence

La cohérence peut être vue de plusieurs manières, l'OCDE distingue la cohérence interne et la cohérence externe. Nous allons nous concentrer sur la cohérence externe, qui désigne, selon le guide de l'évaluation de l'OCDE, la « *concordance avec les actions entreprises par les organisations internationales et les bailleurs multilatéraux, les politiques des partenaires (administration et société civile), et éventuellement les organisations non gouvernementales* ».

Pour évaluer la cohérence, nous allons tout d'abord examiner les autres activités du Service Pastorale pour le Développement. L'association est particulièrement engagée en faveur de l'éducation, puisqu'elle gère des écoles dans plusieurs villages de la région, dont Nianiar et Louly Benteigné. Or, le projet maraîcher a permis de générer des revenus pour les habitantes, ces revenus ont notamment permis de financer l'inscription scolaire et les fournitures des enfants, et donc d'augmenter le taux de scolarisation. Ainsi, le projet maraîcher est cohérent avec le volet éducatif de l'action du SPD.

Par ailleurs, le projet maraîcher sur trois axes principaux : l'identité collective de la communauté, la diversification des revenus du ménage et l'usage d'un mécanisme de micro-crédit. Ce projet vise l'intégration des femmes dans le tissu économique et social. Cette vision rejoint le troisième critère des Objectifs du millénaire pour le développement : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. L'Organisation des Nations Unies (ONU) entre dans ce cadre avec "ONU Femmes Sénégal". Cette filiale de l'ONU s'est notamment engagée, au Sénégal, dans le programme "Autonomisation économique des femmes à travers une agriculture résiliente aux changements climatiques" et le "Programme Equité de Genre dans la Gouvernance Locale (GELD)". Ces programmes promeuvent une plus grande autonomie de la femme dans la sphère

économique. Ce projet entre aussi en concordance avec le plan d'action de la banque africaine pour le développement : "autonomiser les femmes". Ce plan d'action pousse les femmes à jouer un rôle dans le développement économique des pays africains, notamment le Sénégal, c'est-à-dire dans la production (propriété foncière, l'accès au crédit, l'accès aux infrastructures).

Nianiar est un des 24 villages de la commune (communauté rurale à l'époque du projet) de Sandiara. Le principal programme d'action mené par la commune est le Plan Sandiara Emergent 2015-2025, qui est une déclinaison locale du Plan Sénégal Emergent. Ce plan comporte peu de références à l'agriculture, mais il prévoit deux projets liés à celle-ci : d'une part, la construction d'un lycée professionnel ayant une section agricole ; d'autre part, l'édification d'un grand forage, avec pour objectif de diminuer le prix de l'eau. Par ailleurs, selon le site internet de la commune de Sandiara, le maire Serigne Gueye Diop (qui est également ministre-conseiller du Président du Sénégal chargé de l'agriculture et de l'industrie) souhaite « *doter chaque village de la commune d'un projet agricole afin de permettre aux producteurs de travailler pendant toute l'année plutôt que quatre mois sur douze* ».

De plus, les politiques sénégalaises entrent dans le cadre du programme ISPE (Instrument de Soutien à la Politique Economique) lancé par le FMI. Pour le secteur agricole, ce programme soutient les politiques agricoles entrant dans le cadre du Plan Sénégal Emergent. En mai 2016, la Banque mondiale a accordé un crédit pour 150 000 petits agriculteurs au Sénégal. Ces faits témoignent donc de la volonté des grandes instances internationales de développer le secteur agricole rural dont le projet des femmes de Nianiar fait partie.

Enfin, le projet maraîcher à Nianiar entre en concordance avec les programmes des grandes instances internationales. En effet, à l'image des Objectifs du millénaire pour le développement et des actions de l'ONU, ce projet a pour but d'intégrer les femmes au sein de l'activité économique.

3-Efficacité

L'efficacité est un critère visant à vérifier si les résultats obtenus sont conformes avec les résultats prévus.

Objectif 1 : Les femmes du village maîtrisent les techniques de production.

Sur le terrain, nous avons constaté que les femmes maîtrisaient bien les techniques de production. Elles arrivent à cultiver des produits agricoles. Au moment de notre évaluation, nous sommes arrivés en pleine récolte d'oignons et d'oseilles. Egalement, elles emploient des techniques écologiques de production agricole. Elles utilisent des arbres fertilisants (comme le Nime) et du compost (à base de fumier d'âne et de chevaux, d'herbe et de feuille de Nime) pour fertiliser les sols. Les femmes ne sont pas totalement autonomes, elles sont aussi aidées par leurs maris en cas de nécessité.

Cultures d'oignon (à g.) et d'oseille (à d.)



Objectif 2 : 1,5 hectares de terrains est clôturé.

Nous avons observé que le terrain était clôturé par des grillages et que les produits agricoles ne souffraient pas d'attaques de rongeurs et d'insectes. En revanche, nous ne connaissons pas la superficie du périmètre ainsi clôturé.

Objectif 3 : Le système d'irrigation est fonctionnel.

Le cadre logique du projet prévoyait l'installation d'un système de goutte-à-goutte. Nous n'avons pas constaté l'existence d'un tel système. Les femmes utilisent des arrosoirs pour nourrir les plantes et l'eau provient d'un seul et même puits. Il n'y a donc pas vraiment de système d'irrigation. De plus, le premier puits est fissuré ce qui laisse entrer du sable dans l'eau. Cela atténue la qualité de l'eau. De plus, la pompe pour puiser l'eau est tombée en panne.

Objectif 4 : Un espace de vente fixe est construit au bord de la route N1

Cet espace se trouve dans le village Louly Benteigné au bord de la route N1. Il n'a pas été construit car le propriétaire du terrain n'a pas donné son accord. Il a refusé la construction de l'espace car il considérait que cela perturberait la tranquillité du village. En effet, l'espace de vente se trouve juste à côté des espaces de détente et de discussion du propriétaire du terrain. Le terrain appartenait à l'ancien chef de la famille du chef du village. Le chef de famille étant décédé en 2015, le terrain appartient à son fils. Ce dernier nous a déclaré qu'il n'était même pas au courant du projet des femmes de Nianiar. Cela montre que les démarches sont anciennes et que le processus n'a pas été relancé récemment. Cet espace de vente avait été financé par l'Association Afrique mais nous n'avons pas pu nous entretenir avec la personne qui gérait les fonds. Cette dernière n'étant pas sur place et n'intervenant plus dans le projet. Néanmoins, les femmes de Nianiar vendent leurs produits sur le marché de Mbour, mais il ne s'agit pas d'un espace fixe.

Voici le lieu où aurait dû être construits l'espace de vente fixe :



4-Efficience

L'efficience vise le rapport entre les résultats obtenus et les moyens (humains, financiers, temps) mis en œuvre. Ainsi, ce critère « *tend à repérer si l'on a fait les bons choix pour optimiser, qualitativement et quantitativement, les moyens mis à disposition* », selon le guide « *Prise en compte de l'impact et construction d'indicateurs d'impact* » du F3E (Fonds pour la promotion des études préalables, études transversales, évaluations).

Quels sont les moyens utilisés initialement ? Le jardin comptait 41 femmes et disposait d'un budget 5100 €. Le jardin était destiné à produire des légumes comme des oignons, de l'oseille, des navets. Parmi les actions mises en place récemment, d'après le rapport d'activité 2017 fournis par Marc Pourrier, 910 € ont été dépensé avant l'évaluation pour la rénovation des équipements. L'Association Afrique avait prévu la rénovation du premier puits, la construction d'un second puits avec trois réservoirs. De plus, deux bananiers ont été planté et des équipements (tréteaux, plateau, balance) ont été envoyé par l'association Afrique.

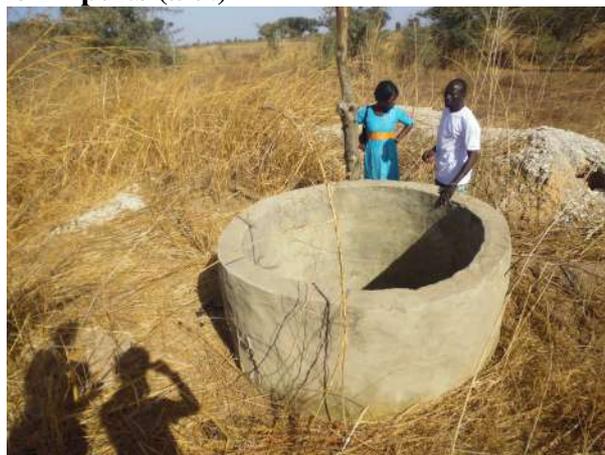
Quels sont les résultats obtenus par rapport à ces moyens ? A notre venue, entre 35 et 45 femmes travaillent au sein du projet. Au niveau de l'organisation du travail, au début du projet, le travail s'organisait par groupe de 10-11 personnes (avec une responsable par groupe). En 2015, les femmes se sont mises à travailler par groupe de 5 personnes (avec une responsable par groupe). Les résultats n'étant pas assez satisfaisant, désormais le travail est individuel, pour responsabiliser chacune des cultivatrices. Chaque femme s'occupe également de sa propre pépinière en septembre et en octobre, pour la culture des oignons. Pour les autres cultures, les femmes cultivent en semis direct. Cependant, la délimitation des parcelles cultivées est effectuée par Michel Sarr (un homme du village), que nous n'avons pas pu rencontrer.

Une partie des femmes du projet (avec tout à gauche la présidente du groupement des femmes, Diasse Dioma)



Nous avons observé que le premier puits (9 mètres de profondeur) n'a pas été rénové mais est toujours utilisé et le second puits (11 mètres de profondeurs) a été construit mais n'est pas utilisé. L'institutrice et coordinatrice du projet, Marie-Louise, nous a expliqué que les tuyaux pour les canalisations du second puits jusqu'aux réservoirs avaient un trop petit diamètre pour le maraîchage. A cause de ce problème, les canalisations n'ont pas été faites. Cela rend le second puits inutilisable. De plus, le troisième réservoir pour le second puits n'a pas été construit. Elle nous a aussi expliqué que le premier puits n'a pas été rénové pour des raisons financières. Il n'y avait pas assez d'argent pour terminer les travaux. Les raisons de la non-réalisation de ces travaux restent assez floues car l'ancienne coordinatrice chargée du projet, Soeur Marguerite, n'est plus affectée à Nianiar. Ces problèmes de travaux ont entraîné des départs chez les femmes (surtout chez les femmes plus âgées à cause de la fatigue). Suite aux problèmes de travaux, pour les besoins du jardin, les femmes qui travaillaient encore devaient apporter une somme de 2000 XOF et celles qui revenaient travailler dans le périmètre une somme de 3500 XOF, d'après les carnets consultés. De plus, chaque femme travaillant dans le jardin cotise une somme de 100 XOF par mois pour payer les coûts de transaction pour le transport des produits, le maraîchage, l'atelier de transformation. Ainsi, ces problèmes limitent considérablement l'efficacité du projet, car il apparaît que l'on aurait pu obtenir de meilleurs résultats en faisant des choix différents.

Le 1^{er} puits (à g.) et le 2nd puits (à d.)



Au niveau de la productivité, Marie Louise nous a fourni les carnets de récoltes du jardin de Nianiar. Sur l'année 2015, les femmes du jardin de Nianiar avaient généré un revenu de 558 459 XOF, soit environ 851,30 €, ce qui fait un revenu par tête de 47,29 € (seulement 18 femmes avaient participé à la récoltes). A noter que cette année-là, les femmes ont vendu de l'arachide à perte (elles ont acheté 100 kg d'arachide à 800 XOF le kg, et ont vendu 130 kg d'arachide à 700 XOF le kg), ce qui n'est pas efficient. Sur l'année 2016, les femmes ont tiré un bénéfice de 672 750 XOF, soit 1 025,53 €. Cela correspond à un revenu par tête de 56,97 €. Durant ces années, seulement 18 femmes travaillaient au sein du jardin car beaucoup de femmes s'étaient découragées. Pour l'année 2017, les revenus générés furent de 129 000 XOF, soit 196,64 € (exclusivement par la vente d'oignons) concernant les chiffres disponibles dans les carnets de récoltes. Néanmoins, il faut préciser qu'une partie des récoltes est aussi destinée à l'autoconsommation. Les tableaux des récoltes complets sont en annexe. Pour cette année 2018, nous n'avons pas de chiffres mais nous avons observé que les femmes étaient en pleine récolte d'oignons et d'oseilles. Les femmes vendent 300 XOF le kg (d'oignons, d'oseille, de navet) durant la première partie de l'année (Janvier-Juin) et 500 à 700 XOF le kg durant la seconde partie de l'année (Juillet-Décembre).

Quant à l'atelier de transformation, il se trouve à l'école de Nianiar. Lorsqu'il n'y pas de cours, les salles de classe se transforment en atelier de production pour fabriquer de l'eau de javel, du savon, de la teinture et de la confiture. L'eau de javel est préparée la veille de sa vente et est contenue dans des bidons de récupération. Quant au savon, il est produit de 7 heures à 8 heures du matin pour éviter les trop fortes chaleurs qui peuvent atténuer la qualité du savon. Nous n'avons pas de données concernant la fabrication et la vente de ces produits.

Concernant les équipements, ils ont bien été reçus, mais ne servent pas à équiper l'espace de vente (qui n'existe pas). Il sont donc utilisés par les villageois.

Pour finir, il n'y avait qu'un seul bananier. L'autre bananier avait été supprimé car il s'était brisé à cause de sa longue taille et du vent. Marie Louise nous a expliqué qu'il aurait été préférable de planter des bananiers courts afin qu'ils ne tombent pas à cause du vent. Le choix effectué n'est donc pas efficient.

Tréteau et bananier



5-Pérennité

Le critère de pérennité réclame d'évaluer si les effets du projet se maintiennent après la fin du projet.

Au début du projet, le jardin de Nianiar comptabilisait 41 femmes et ce nombre est passé à 18 femmes durant la période 2015-2016. Cette baisse est liée à l'appropriation du jardin maraîcher. Selon Marie-Louise, certaines femmes manquaient de motivation pour travailler sur le jardin maraîcher et d'autres femmes prenaient de l'âge et devenaient trop faibles physiquement pour travailler dans le jardin. En 2017, il y a un regain d'intérêt pour le jardin maraîcher car le nombre de femmes remonte à environ 45 personnes (Marie-Louise n'a pas pu nous donner un chiffre précis). Néanmoins, ce chiffre est étonnamment élevé car, au vu des carnets de récolte, la production est bien moindre comparée aux années précédentes. En 2018, Le nombre de femmes a de nouveau diminué à cause du découragement lié aux problèmes de travaux et à la dégradation des équipements (l'échec de la rénovation du premier puits, l'échec de la construction du second puits, la pompe pour le premier puits qui tombe en panne). Nous avons vu, dans la partie sur l'efficacité, que la non-réalisation de ces travaux sont liés à la fois à des problèmes financiers mais aussi à des problèmes d'organisation et de communication. Néanmoins, au départ, ces travaux présentaient une volonté de rendre le projet pérenne. Le bon fonctionnement du jardin maraîcher était beaucoup trop dépendant de Sœur Marguerite. Cette personne s'occupait de récupérer les financements de l'association Afrique et de contracter avec les entreprises locales. Lors du départ de Sœur Marguerite pour une autre mission, les femmes ont été désorganisées et n'avaient pas toutes les informations sur l'échec des travaux. Selon Marie-Louise, aucune femme n'a pu reprendre le rôle de Sœur Marguerite car c'était elle qui impulsait le projet et aucune femme n'avait été formée pour faire son travail. Ce départ a fait perdre du temps et de la motivation aux femmes de Nianiar.

Malgré tous ces problèmes de travaux, les effets du projet ont été maintenus puisque des récoltes (d'oignons, d'oseilles) sont en cours. De plus, les femmes emmènent leurs enfants dans le jardin pour leur apprendre la culture maraîchère. Un espace agricole a été lancé à l'école de Nianiar, en octobre 2016 avec des arbres fruitiers, puis enrichi d'un périmètre maraîcher à partir d'avril 2017. Cela favorise davantage l'apprentissage des enfants à la culture maraîchère et donc peut permettre l'intégration de nouvelles femmes au sein du périmètre maraîcher du village. De plus, cela montre que les mentalités évoluent, qu'il y a une certaine conscience des enjeux agricoles. Néanmoins, ce périmètre scolaire a un problème d'accès à l'eau, puisque la pompe permettant d'acheminer l'eau est tombée à deux reprises en panne. Les femmes de Nianiar prévoient également de continuer à agir pour la rénovation des puits. Elles espèrent que les travaux reprennent. Néanmoins, les revenus

généralisés par le périmètre maraîcher ont aussi permis un développement global du village. En effet, ils ont permis de fournir une aide financière pour l'inscription des enfants à l'école, l'achat de vêtements et pour d'autres problèmes sociaux (santé). Le périmètre est aussi un lieu d'échange socialement important. Enfin, cela a permis d'enclencher une dynamique interne au village (Marie-Louise nous a ainsi déclaré que cela a permis de responsabiliser les habitants, « [ils ont] arrêté de tendre la main [pour attendre une aide extérieure] »). Néanmoins, cette dynamique reste perfectible, en particulier il faut que l'organisation du projet soit moins dépendante du SPD.

L'espace agricole de l'école



Le projet apporte-t-il encore quelque chose ? La production du jardin maraîcher est destinée à être soit vendue sur le marché de Mbour, soit autoconsommée par les familles de Nianiar. Par déduction des chiffres obtenus grâce aux carnets de récoltes, le jardin maraîcher offre, par an, environ une centaine de kilos d'oignons, une centaine de kilo d'oseille, une centaine de kilo de navet. Ce jardin fournit encore une activité aux femmes du jardin maraîcher de Nianiar mais pas une totale indépendance puisque les hommes viennent aussi aider.

Facteurs de réussite et d'échec

1-Facteurs d'échec

Le manque d'appropriation

Pour qu'un jardin puisse être entretenu, il faut que les femmes ressentent un sentiment d'appartenance au jardin maraîcher. Ce sentiment d'appartenance pousse les femmes à faire durer le projet et transmettre leur savoir à de nouvelles générations. Pour le cas du jardin maraîcher des femmes étaient peu assidues et lassées du travail. Le manque d'appropriation a causé la diminution du nombre de femmes engagées dans le maraîchage, de 71 (initialement) à 18 durant la période 2015-2016. Il y avait un certain absentéisme qui perturbait le bon déroulement du projet. L'appropriation est un élément fondamental pour la pérennité d'un projet. C'est cela qui va permettre aux femmes d'avoir la motivation pour continuer d'entretenir. Pour que les femmes s'approprient le projet, il existe une part d'aléatoire dans le sens où il faut une bonne entente sociale, cela dépend du comportement de chaque femme. Mais également, de bons rendements sont aussi un facteur de motivation. De multiples facteurs mentaux favorisent l'appropriation donc l'intérêt pour le travail, l'entente entre les femmes, le sentiment d'utilité à la collectivité, l'existence d'une manager (une femme ou plusieurs qui sachent motiver les autres), la réussite d'actions mise en œuvre (projets de construction), la quantité des récoltes, les attaques d'insectes et de rongeurs, la proximité du jardin (le simple fait que le jardin fasse partie du village),

l'individualisation de parcelle (chaque femme travaille sur sa zone pour faciliter le sentiment d'appartenance). Pour le cas de Nianiar, les facteurs d'échec concernant l'appropriation sont la proximité la lassitude, la difficulté du travail (pour les femmes âgées) et l'échec des travaux.

L'échec de travaux

Le lancement de travaux génère souvent beaucoup d'optimisme et d'espérance. Toutefois, si les travaux tournent mal, la motivation des femmes peut être grandement affectée. C'est ce qui s'est passé au sein du jardin maraîcher de Nianiar. La non-rénovation du premier puits, la construction ratée du second puits et l'usure des équipements (pompe qui tombe en panne) a engendré le départ de quelques femmes, a mis le fonctionnement du jardin en grande difficulté en plus de générer des dépenses. Les raisons à cela sont l'insuffisance de financement et des erreurs (diamètres du tuyau de canalisation trop petit). Ces échecs sont liés à des facteurs externes et indépendants des femmes elles-mêmes.

Problème d'organisation

Une trop grande dépendance à une personne peut générer des revers négatifs si cette dernière part du projet. En effet, le départ de Sœur Marguerite a généré beaucoup de problèmes d'organisation. Elle était notamment chargée de coordonner les travaux avec l'entreprise locale et diriger le jardin. Son départ a généré des pertes de temps (les femmes ont moins travaillé) et des incompréhensions dans le déroulement des travaux. Les femmes ne pouvaient pas contacter Sœur Marguerite pour avoir des explications sur la non-réalisation de certains travaux et elles ne se considéraient pas formées pour s'entretenir avec des entreprises.

2-Facteurs de réussite

Concernant l'appropriation, les facteurs correspondants au jardin de Nianiar sont le lien social. Pour avoir envie d'aller travailler, il est primordial d'avoir envie de voir ces collègues. Le lien social est donc une évidence pour le fonctionnement d'un jardin maraîcher. La proximité du jardin maraîcher par rapport au village est aussi. L'individualisation des parcelles peut jouer un rôle dans le sentiment d'appartenance des femmes. Egalement, des facteurs comme l'intérêt pour le travail et le sentiment d'utilité à la collectivité sont notables dans le bon fonctionnement du jardin.

Si les travaux avaient été réussis, l'activité aurait été beaucoup plus pérenne et les rendements accrus. Il est évident qu'avec un premier puits et un second puits en activité, l'arrosage du jardin aurait été plus simple. Les gérants doivent veiller au bon fonctionnement des travaux, aux capacités de financement et à la fiabilité des partenaires locaux. De plus, ces travaux auraient pu donner beaucoup de motivation et une impulsion en termes de production.

Recommandations

Au vu de l'analyse Pertinence-cohérence-efficacité-efficience-pérennité et de la présentation des facteurs de réussite et d'échec, nous pouvons formuler quelques recommandations.

- ✓ Le plus important, car cela conditionne les autres recommandations, est sans doute d'améliorer la coordination entre Association Afrique et les femmes de Nianiar. La limite aujourd'hui est que le partenaire d'Association Afrique, à savoir Service Pastoral pour le Développement, n'est pas basée à Nianiar mais à Mbour. Ainsi, lorsque Soeur Marguerite a quitté la région, personne n'a repris son rôle de coordination des activités du projet. La difficulté est que les cultivatrices, y compris la présidente du groupement des femmes

Diasse Dioma, parlent wolof et non français. Deux solutions (non exclusives) sont envisageables : d'une part, que Marie-Louise prenne davantage en charge cette coordination ; d'autre part, que Soeur Marguerite forme une ou plusieurs membre(s) de SPD pour pouvoir reprendre en main la gestion du projet.

- ✓ Il conviendrait également de terminer les travaux prévus en 2017. A cet effet, il s'agit de réparer le premier puits et de changer les tuyaux pour pouvoir raccorder le second puits aux bassins. Cela suppose des moyens financiers et humains, et surtout une gestion rigoureuse de ces ressources. Au-delà des travaux, il faut aussi prévoir les ressources nécessaires à l'entretien des structures construites.
- ✓ Nous estimons que la diversification des cultures est une chose qu'il faudrait entreprendre, cela permettrait de diminuer les risques (mauvaise récolte, chute du prix de vente, etc.) associés à la production agricole.
- ✓ La formation est un élément important de la pérennité des petits projets agricoles. Or, les cultivatrices de Nianiar n'ont pas bénéficié d'une formation tout au long de la mise en œuvre du projet. Elles ont seulement assisté à des formations ponctuelles à Mbour (avec deux ou trois femmes de Nianiar à chaque formation).
- ✓ Un des problèmes auxquels le projet a fait face est que certains investissements n'ont pas donné d'effets car ils n'étaient pas adaptés (pour plus de détails, veuillez vous référer à la section « Efficience » de cette évaluation). Pour remédier à ce problème, il est possible de s'appuyer sur les recommandations précédentes. En effet, la formation permettrait aux parties prenantes de mieux repérer les investissements non adaptés. De plus, la coordination et la gestion rigoureuse des moyens humains et financiers devrait aussi limiter ces risques. Enfin, la diversification des cultures ne diminue pas ces risques, mais permet de limiter les impacts négatifs d'un mauvais investissement, si ces impacts ne touchent pas également les différents types de cultures.

Qualité de la mise en œuvre de la Charte yvelinoise pour la qualité des projets de coopération internationale

> Connaître l'environnement

Au sein du jardin maraîcher, la plupart des femmes était chrétienne. Par conséquent, elles ne pouvaient pas être disponibles le Dimanche car c'est le jour de repos du Seigneur. De plus, le Samedi est le jour des mariages donc ce jour là également, peu de femmes sont disponibles. Il faut donc noter que durant ces deux jours, la majorité des femmes du jardin de Nianiar sont indisponibles.

> Clarifier le besoin

Dans le milieu rural au Sénégal, en théorie, les femmes sont peu intégrées dans l'économie des villages et les problèmes de pauvreté et de sécurité alimentaire. Le projet maraîcher à Nianiar correspond bien à ces besoins. Le jardin est entretenu exclusivement par des femmes et les récoltes permettent de limiter les problèmes de sécurité alimentaire. Néanmoins, sur-place, nous n'avons pas cette sensation de manque de nourriture lorsqu'on s'entretient avec les femmes du village et les habitants. De plus, en observant les marchés sénégalais, la plupart des personnes tenant des stands sont des femmes.

> Proposer un service

Le service proposé par le jardin maraîcher s'ajoute à la multitude d'offre de fruits et de légumes

sur le marché sénégalais et à une meilleure intégration des femmes dans l'économie.

> Adapter la réponse

Afin de produire des cultures maraîchères, il a fallu assurer l'accès à certaines ressources : l'eau (via la construction de puits et de réservoirs), les ressources humaines (les cultivatrices, les ouvriers pour construire les infrastructures), les terrains (les périmètres maraîchers et celui de l'espace de vente), des moyens de transport (pour acheminer les produits vers les points de vente) et l'accès à un marché pour satisfaire une demande en biens agricoles et en produits transformés (via l'espace de vente). L'accès de certaines de ces ressources n'est pas satisfaisant : le terrain nécessaire à la construction de l'espace de vente n'est toujours pas acquis, ce qui diminue l'accès aux marchés ; la construction de puits et de réservoirs a connu de nombreux problèmes, ce qui explique que l'accès à l'eau n'est pas satisfaisant.

> Partager les responsabilités

Pour le projet de Nianiar, Sœur Marguerite en était l'atout majeur. C'est elle qui gérait les fonds envoyé par l'Association Afrique et qui se chargeait de contracter les entreprises locales pour mener des travaux. Le bon fonctionnement du projet reposait sur elle. Sœur Marguerite était donc responsable des travaux qui devaient avoir lieu dans le jardin. Pour le jardin, chaque femme est responsable de la parcelle dont elle s'occupe.

> S'appuyer sur les ressources humaines

Les femmes sont toujours actives sur le projet et entretiennent les mêmes techniques de production (utilisation de compostes, pépinière, plantation de semences, récoltes).

> Respecter les autorités

L'Association Afrique collabore avec l'ONG locale (basée à Mbour et non à Nianiar) Service Pastoral pour le Développement qui est tenue par des sœurs catholiques. C'est à travers cette entité locale que l'Association Afrique transmet les financements pour entretenir le jardin maraîcher. Cette collaboration permet de faire la liaison entre l'Association Afrique et les femmes du village. Nianiar fait partie de la commune de Sandiara (qui était au moment du projet une communauté rurale). Nous ignorons si la commune a été consultée.

> Savoir innover

Le jardin de Nianiar utilise les mêmes techniques agricoles depuis des années. Ils n'utilisent pas de techniques agricoles particulières. Les techniques sont l'arrosage manuel, l'utilisation de compostes, de pépinière, le ramassage manuel des récoltes.

> Renforcer l'impact local

Le projet est approprié par les femmes car malgré sa fondation qui date de 2011, le jardin est toujours en activité. De plus, les femmes du village amènent leurs enfants pour leur transmettre les techniques de productions maraîchères.

> Gérer avec rigueur

Le jardin maraîcher de Nianiar a connu quelques difficultés d'ordre externes. Certains travaux n'ont pas été réalisés ou n'ont pas donné les résultats espérés (notamment pour le cas des puits et de l'espace de vente). Egalement, certains outils deviennent inutilisables (pompes qui tombent en panne). Néanmoins, l'ensemble des coûts sont comptabilisés dans des carnets de récoltes.

- > Valider la pérennité

Le jardin maraîcher de Nianiar est toujours entretenu par les femmes du village malgré les difficultés techniques. Le jardin est approprié par les femmes ce qui maintient le projet en vie.

Annexes

Annexe n°1 : Données sur les récoltes à Nianiar

Période	Produit	Recettes (XOF)	Dépenses (XOF)	Solde (XOF)
2015 – Campagne 1	Navet	97 000	0	97 000
	Oignon	548 649	0	548 649
	Oseille	207 310	0	207 310
	Ensemble cultures	0	320 500	- 320 500
	Total	852 959	320 500	532 459
2015 – Campagne 2 (août)	Arachide	91 000	80 000	11 000
	Foin	15 000	0	15 000
	Total	106 000	80 000	26 000
2015	Total	958 959	400 500	558 459
2016 – Campagne 1	Concombre	64 000	35 000	29 000
	Piment	0	14 500	- 14 500
	Total	64 000	49 500	14 500
2016 – Campagne 2	Navet	206 200	14 250	191 950
	Oignon	640 300	40 000	600 300
	Oseille	154 000	0	154 000
	Transport + Carburant	0	288 000	- 288 000
	Total	1 000 500	342 250	658 250
2016 – Campagne 3 (août)	Aubergine	0	0	0
	Gombo	0	0	0
	Total	0	0	0
2016	Total	1 064 500	391 750	672 750
2017	Oignon	183 000	54 000	129 000
	Total	183 000	54 000	129 000

Annexe n°2 : Parties prenantes

→ Ndem

Avant de partir au Sénégal, nous avons rencontré et communiqué par mail avec Hélène Gérard et Sylvie Charier, qui sont responsables de Solidarité Ndem France. A notre retour, nous avons rencontré Bernard Fert, qui était chargé du projet pour SNF, le 4 mai, puis le 25 mai nous avons assisté à une soirée pour Ndem à Plaisir, nous y avons pu échanger notamment avec Bernard Fert, Hélène Gérard, Sylvie Charier et Sokhna Aissa Mbow, qui est la vice-présidente de l'ONG de Ndem et la femme du président de l'ONG de Ndem Serigne Babacar Mbow, que nous avons rencontré lors de notre séjour à Ndem.

Sur place, Mamoune Gueye, qui coordonne actuellement le projet sur place, nous a aidé à mettre en œuvre notre évaluation, il nous a aussi accompagné lors de la plupart de nos visites des différents lieux du projet. La coordinatrice agro-écologie, Berta Gielge, nous a expliqué de nombreux aspects du projet, elle a aussi répondu à nos demandes de précision à notre retour en France.

Le périmètre maraîcher de Ndem est actuellement cultivé par Chiekh et Aïcha (que nous avons pu interroger). Buur Faye s'occupe des animaux du jardin faune-flore.

Sept femmes travaillent actuellement à l'atelier de transformation, nous ne disposons pas de leur identité.

A Keur Potié, les cultivatrices parlent wolof et non français, ainsi pour obtenir des détails sur la situation à Keur Potié, nous avons procédé à une réunion collégiale, à laquelle a également pris part le chef du village. Mamoune Gueye et Berta Gielge ont traduit nos questions en wolofs et leurs réponses en français.

Les activités de formation ont été assurées par Fatou Soumarée, qui est repartie du village et donc que nous n'avons pas pu rencontrer.

Nous avons également rencontré Abdoulaye Konté, le principal du collège, qui nous a expliqué le fonctionnement de l'espace agro-écologique du collège. Nous nous sommes ensuite rendus au lycée de Bambey Sérère, pour interroger le proviseur Ibou Ngom, qui nous a montré l'espace agro-écologique du lycée. Ce dernier et Abdoulaye Konté nous ont aussi parlé du projet Ecolyco, puisque leurs deux établissements sont des pionniers de ce projet.

→ Nianiar

Notre contact principal était l'une des institutrices de l'école primaire de Nianiar et s'appelle Marie Louise. C'est elle qui nous a permis d'entrer en contact avec les femmes du jardin de Nianiar. Depuis le départ de Sœur Marguerite, c'est elle qui coordonne le projet entre l'Association Afrique et les femmes de Nianiar. De même, Marie-Louise nous a présenté le lieu de l'atelier de transformation et le jardin maraîcher au sein de l'école.

Sœur Marguerite est l'une des membres du Service Pastorale pour le Développement. C'est elle qui a assuré la liaison entre l'entreprise locale et l'Association Afrique dans la réalisation des travaux. De même, elle s'occupait de gérer les fonds en provenance de l'Association Afrique. En 2017, elle a quitté le projet de Nianiar pour une autre mission. Nous avons rencontré Soeur Marie-Rose.

Sœur Marie-Rose est la remplaçante de Sœur Marguerite et est aussi membre du Service Pastorale pour le Développement. Néanmoins, elle n'a pas la même implication que Sœur Marguerite dans le projet. Elle ne s'occupe pas de la coordination et de gérer le projet comme ce fut le cas avec sa prédécesseur. Toutefois, d'un point de vu logistique, c'est elle qui nous a permis de trouver un logement et des chauffeurs de taxis pour mener à bien notre évaluation. Nous n'avons pu ni la rencontrer, ni communiquer avec elle.

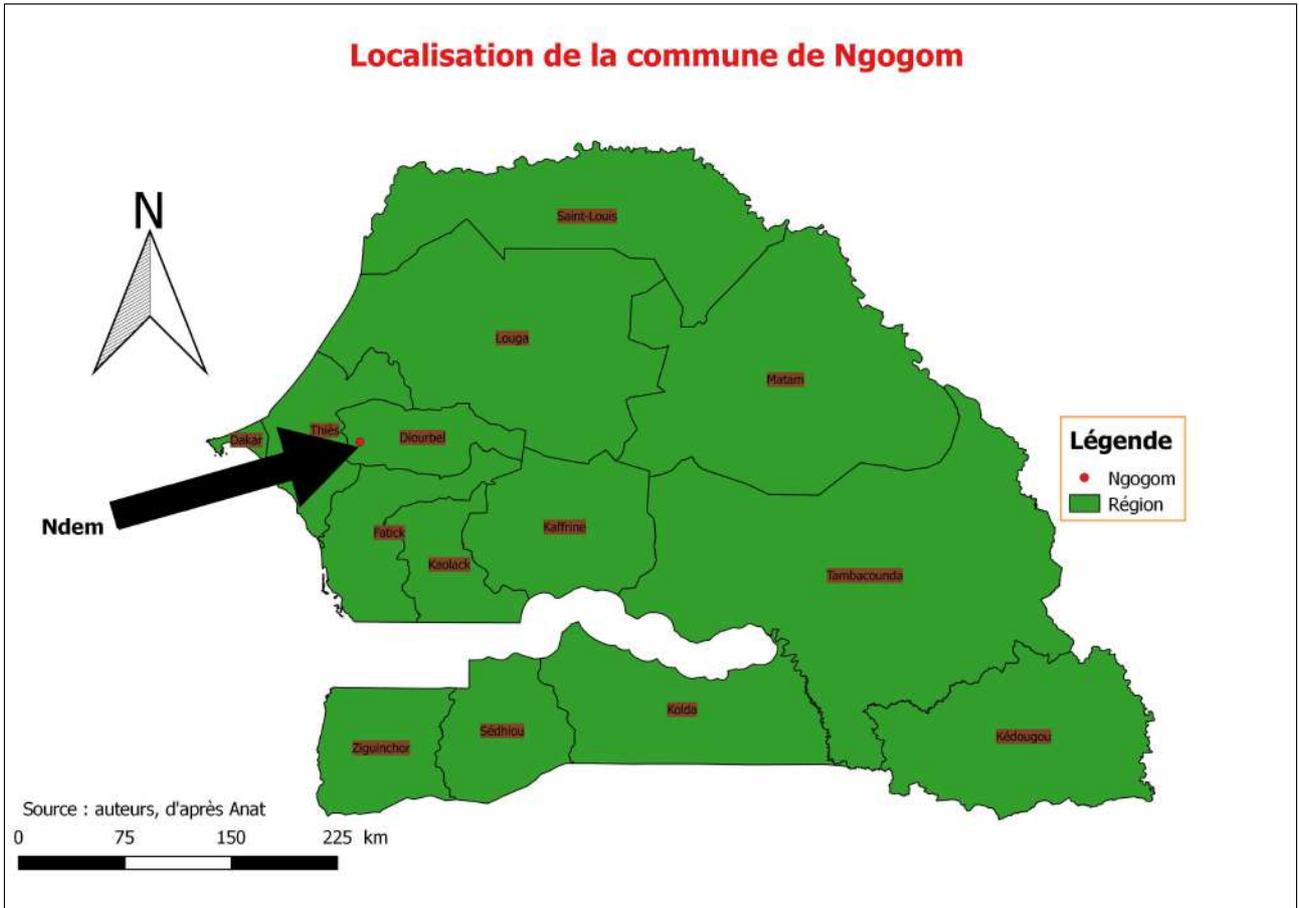
Autres parties prenantes, les femmes du village de Nianiar qui sont bénéficiaires du projet et s'occupent du jardin maraîcher. Ce sont elles qui vont entretenir le jardin, cultiver les produits agricoles, utiliser des techniques agroécologiques. Egalement, les maris des femmes ont aussi une influence sur le jardin. Ils viennent soutenir les femmes en cas de difficulté. Nous avons pu interroger les cultivatrices. Puisqu'elles parlent wolof, nous avons procédé à une réunion collective, Marie-Louise a traduit nos questions en wolof et leurs réponses en français. Les cultivatrices sont organisées au sein du groupement des femmes, qui gère notamment les caisses communes (y compris le mécanisme de micro-crédit). La présidente du groupement est Diasse Dioma. La délimitation des parcelles cultivées est assurée par Michel Sarr, un homme du village que nous n'avons pas pu rencontrer.

Nous nous sommes rendus à Louly Benteigné, avec Nicolas (qui, alors qu'il représentait Louly Benteigné à la commune de Sandiara, a aidé SPD à faire les démarches visant à l'acquisition du terrain pour bâtir l'espace de vente) pour comprendre les problèmes liés à l'acquisition de ce terrain. Nous y avons rencontré le chef du village Saly Omar, son oncle (qui est le chef de sa famille) et Diogoy Fage, le propriétaire du terrain. Ce dernier est le fils de l'ancien chef de famille, décédé en 2015 et qui était le frère du nouveau chef de famille. Ces trois personnes parlant wolof, notre accompagnateur du jour nous a aussi servi d'interprète.

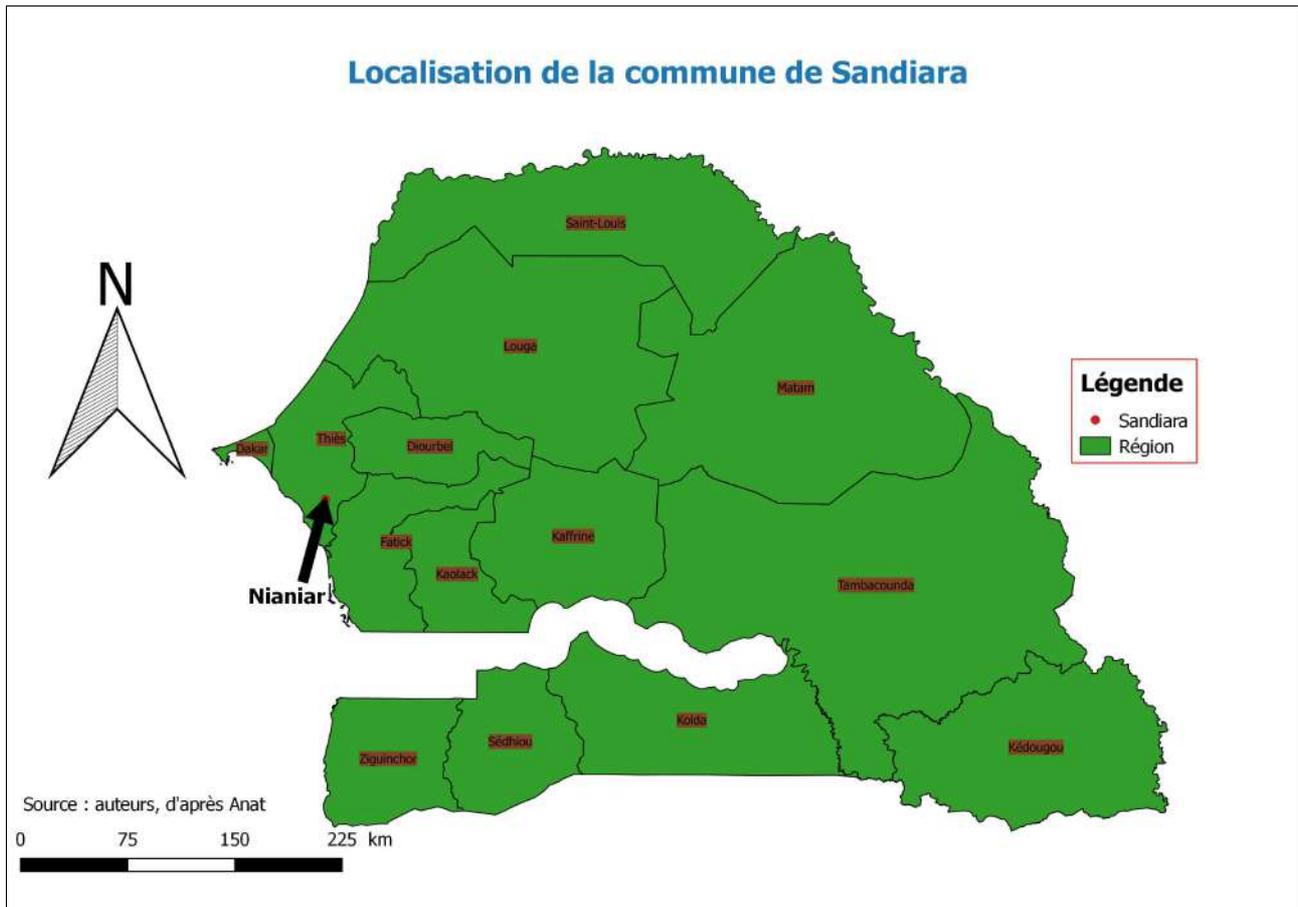
Marc Pourrier, responsable de l'Association Afrique, est celui qui fournit les financements et orientent les actions du jardin. Nous l'avons rencontré et avons communiqué avec lui par mail avant notre mission de terrain.

Annexe n°3 : localisation des projets

Localisation Ndem



Localisation Nianiar



Localisation projet à Nianiar

